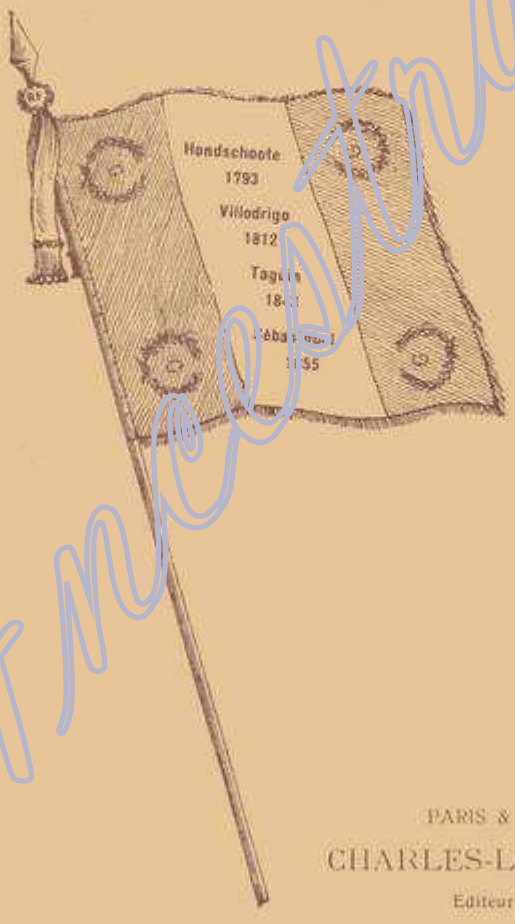
Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

HISTORIQUE

de la

18e Légion de Gendarmerie

1914-1919



PARIS & LIMOGES
CHARLES-LAVAUZELLE
Éditeur Militaire

Ancestrami

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

HISTORIQUE

de la

18e Légion de Gendarmerie

I

PÉRIODE DU 2 AOUT 1914 AU 30 AVRIL 1918

II

PÉRIODE DU 1er MAI 1918 AU 1er MAI 1919



PARIS
Henri CHARLES-LAVAUZELLE
Editeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124
(MÊME MAISON A LIMOGES)
1920

Angletramil

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

18e Légion de Gendarmerie

HISTORIQUE

Pour la période du 2 Août 1914 au 30 Avril 1918

Ire PARTIE.

Renseignements généraux sur les effectifs.

TABLEAU I.

*La 18e légion comptait **au 1er août 1914**, c'est-à-dire la veille de l'ouverture des hostilités :*

Officiers 33

		Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Chefs de brigade hors classe	»	»
	Chefs de brigade de 1re classe	5	1
	Chefs de brigade de 2e classe	20	5
	.	30	44
	Chefs de brigade de 3e classe	65	90
	.	465	511
	Chefs de brigade de 4e classe	16	»
	.		
	Gendarmes		
	Élèves gendarmes		
		601	651
Total		1252	

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU II.

Elle a reçu, ***du 2 août 1914 au 30 avril 1918*** *:*

Officiers (de toutes catégories et de toutes provenances) 46

			Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Gendarmes de l'active		14	27
	Réservistes et territoriaux	Chefs de brigade hors classe	»	»
		Chefs de brigade de 1re classe	»	»
		Chefs de brigade de 2e classe	»	»
		Chefs de brigade de 3e classe	»	12
		Chefs de brigade de 4e classe	»	14
		Gendarmes	»	118
	Retraités et rappelés, engagés pour la durée de la guerre	Chefs de brigade hors classe	»	»
		Chefs de brigade de 1re classe	»	13
		Chefs de brigade de 2e classe	»	8
		Chefs de brigade de 3e classe	»	45
		Chefs de brigade de 4e classe	»	35
		Gendarmes	»	180
	Gendarmes auxiliaires		»	240
	Gendarmes temporaires		»	47
			14	739
		Total	753	

Ancêtres.com

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU III.

Effectif à l'intérieur ***au 30 avril 1918*** *:*

Officiers 37

			Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Militaires de l'active	Chefs de brigade hors classe	1	»
		Chefs de brigade de 1re classe	3	1
		Chefs de brigade de 2e classe	17	5
		Chefs de brigade de 3e classe	27	44
		Chefs de brigade de 4e classe	29	65
		Gendarmes	248	344
	Militaires de complément de toutes catégories	Chefs de brigade de 1re classe	»	»
		Chefs de brigade de 2e classe	»	4
		Chefs de brigade de 3e classe	»	23
		Chefs de brigade de 4e classe	»	21
		Gendarmes	»	76
	Gendarmes auxiliaires		»	150
	Gendarmes temporaires		»	47
			325	780
		Total	1105	

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU IV.

La légion a fourni aux prévôtés :

1° Aux formations prévues dès le temps de paix :

Officiers 13

		Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Sous-officiers [1] (chefs de brigade hors classe, 1re, 2e, et 3e classe	18	9
	Brigadiers [1](chefs de brigade de 4e classe).	25	4
	Gendarmes et élèves gendarmes	1990	31
		233	44
	Total	277	

2° Aux formations non prévues dès le temps de paix et constituées **du 2 août 1914 au 30 avril 1918** (il s'agit des prévôtés ou détachements à leur départ de la légion) :

Officiers 3

		Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Chefs de brigade hors classe	»	»
	Chefs de brigade de 1re classe	»	»
	Chefs de brigade de 2e classe	1	»
		5	7
	Chefs de brigade de 3e classe	10	8
	Chefs de brigade de 4e classe	86	108
	Gendarmes ou élèves, militaires de complément de toutes catégories.		
		102	123
	Total	225	

1 Ancienne appellation telle qu'elle existait dans les tableaux d'effectif de guerre ayant servi à la préparation.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Tableaux indicatifs de la constitution des prévôtés ou détachements à leur départ de la légion, arec date à laquelle ils ont quitté celle-ci :

TABLEAU V.

1° Formations prévues dès le temps de paix.

INDICATION de la FORMATION	Officiers	Arme à cheval				Arme à pied				Totaux	Dates d'enlèvement de la 18e Région
		Chefs de brig. 2e	Chefs de brig. 3e	Chefs de brig. 4e	Gendarmes	Chefs de brig. 2e	Chefs de brig.	Chefs de brig. 4e	Gendarmes		
18e C. A.	2	»	3	3	33	»	3	1	[illegible]	53	**6 août 1914**
35e D. I.	1	»	1	1	13	»	1	1	5	23	**5 août 1914**
36e D. I.	1	»	1	1	13	»	1	1	5	23	**6 août 1914**
68e D. I.	2	»	1	2	17	»	2	1	5	30	**10 août 1914**
92e D. T.	2	»	»	2	12	»	2	»	2	20	**28 août 1914**
Escadron d'escorte G. Q. G.	5	»	12	16	102	»	»	»	6	141	**4 août 1914**
	13	»	18	25	190	»	9	4	31	290	

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU V *bis*.

2° Formations non prévues dès le temps de paix.

INDICATION de la FORMATION	Officiers	Arme à cheval				Arme à pied				Totaux	Dates d'enlèvement de la 18e Région
		Chefs de brig. 2e cl.	Chefs de brig. 3e cl.	Chefs de brig. 4e cl.	Gendarmes	Chefs de brig. 2e cl.	Chefs de brig. 3e	Chefs de brig. 4e cl.	Gendarmes		
Div. M. du Maroc	1	»	1	1	13	»	1	1	5	23	**19 août 1914**
Service arrière A. britannique	2	»	2	4	24	1	3	8	48	92	**17 sept. 1914**
Service arrière IIe Armée	»	»	1	1	7	1	1	1	15	27	**21 sept. 1914**
77e D. I.	»	1	»	1	13	»	»	»	»	15	**7 oct. 1914**
157e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	1	5	6	**27 mars 1915**
154e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	1	5	6	**30 mars 1915**
153e D. I.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	**31 mars 1915**
A. O.	»	»	»	»	»	»	»	2	12	14	**16 janv. 1916**
Détachement Corfou	»	»	»	»	»	»		2	18	20	**19 juin 1917**
Prévôté étapes Salonique	»	1	»	3	29	»	»	»	»	33	**2 juillet 1917**
	3	2	4	10	86	2	7	16	108	238	

Quatre officiers ont en outre été fournis sans troupe correspondante de la Légion, au départ.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU VI.

*Effectif servant aux prévôtés **au 30 avril 1918**, avec indication de la répartition dans les différentes formations.*

DÉSIGNATION des unités prévôtales	Officiers	A CHEVAL					A PIED				
		Chefs de Brigades				Gendarmes	Chefs de Brigades				Gendarmes
		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.	
R. P. G.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8
Détachement Gendarmerie d'escorte G. Q. G. et G. R.	»	»	1	1	7	14	»	»	»	1	13
G. A. R.	»	»	»	1	»	4	»	»	»	»	3
A. O. Corfou	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	17
A. O. Salonique	1	»	1	»	3	22	»	»	»	1	16
A. O. D. I. Larissa	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
A. O. 11e D. I. C.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
F. S. Gie att. A. B.	»	»	»	»	3	20	»	»	»	7	58
1er C. A.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
7e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
11e C. A.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
17e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»
18e C. A.	»	»	»	»	2	9	»	»	»	2	13
21e C. A.	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
31e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
33e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
34e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
35e C. A.	»	»	»	»	1	3	»	»	»	»	3
2e C. A. C.	»	1	»	»	1	7	»	»	»	1	2
11e D. I.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
21e D. I.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
35e D. I.	»	»	»	»	1	7	»	»	»	1	5
36e D. I.	»	»	»	1	»	4	»	»	»	»	3
51e D. I.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
61e D. I.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
67e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
68e D. I.	1	»	»	»	»	3	»	»	»	1	3
77e D. I.	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	1
120e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
124e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
131e D. I.	»	»	»	»	1	2	»	»	»	1	3
132e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
152e D.I.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
154e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3
157e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
161e D. I.	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
166e D. I.	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»
167e D. I.	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Don M. du Maroc	»	»	»	»	1	8	»	»	»	1	6
2e Bde Rve Son P. A.	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
1er Peloton de renforts	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»
1re Son renfort (devenue 184e)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
14e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DÉSIGNATION des unités prévôtales	Officiers	A CHEVAL					A PIED				
		Chefs de Brigades				Gendarmes	Chefs de Brigades				Gendarmes
		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.	
2e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
18e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
4e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
5e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
6e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
11e Setion	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
19e Section	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
29e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
61e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
62e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	1
65e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
66e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
72e Section	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	4
51e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
54e Section	»	»	»	»	»	6	»	»	»	»	1
67e Section	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	1
101e Section	1	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
102e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
106e Section	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
111e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	1
110e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
107e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
151e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	1	»
116e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
156e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
159e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
162e Section	»	»	»	»	1	4	»	»	»	»	»
165e Section	»	»	»	»	»	11	»	»	»	»	»
3e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
164e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
58e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
176e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
177e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
189e Section	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
G. Gle du G. M. P/	»	»	»	»	5	9	»	»	»	»	5
Détachement Prévôté Havre	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»
Gle Place Reims	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
C. I. Varennes	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»
187e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
14e C. A.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5e Armée	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mon Américc.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
154e Section	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
70e D. I.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
36e C. A.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
169e Section	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
163e Section	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
121e D. I.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
D. E. S. du G. A. E. Sud	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Con Régulce automobile	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DÉSIGNATION des unités prévôtales	Officiers	A CHEVAL					A PIED				
		Chefs de Brigades				Gendarmes	Chefs de Brigades				Gendarmes
		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.	
13e C. A.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	19	1	3	3	40	181	»	»	2	27	224
	247						253 (1)				
	501										
(1) Dont : 1 chef de brigade de 4e classe de complément ; 18 gendarmes decomplément ; 3 gendarmes auxiliaires.											

Nota. — Je signale pour mémoire qu'il y a, en sus des prévôtés ci-dessus, deux sections de renfort, commandées chacune par un officier et comprenant 8 gradés ou gendarmes à cheval et 22 gradés ou gendarmes à pied, de rassemblées à Bordeaux.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLEAU VII.

Tableau indicatif par grades et catégories, du nombre total des militaires de la Légion ayant concouru au service des prévôtés ou des sections (désignations pour la constitution des formations ou relèves).

Officiers 48

		Arme à cheval	Arme à pied
Troupe	Chefs de brigade hors classe	»	»
	Chefs de brigade de 1re classe	2	»
	Chefs de brigade de 2e classe	8	4
	.	33	31
	Chefs de brigade de 3e classe	63	49
	.		
	Chefs de brigade de 4e classe	432	354
	.		
	Gendarmes et élèves de l'active, militaires de complément de toutes catégories		
		538	438
	Total : Troupe	976	
	Officiers	48	
	Total général	1024	

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IIe PARTIE.

Renseignements particuliers aux Prévôtés.

HISTORIQUE DES FAITS.

Prévôtés du 18e corps d'armée (Q. G. du 18e C. A., 35e D. I., 36e D. I).

La prévôté du Q. G. du 18e C. A. est constituée à Bordeaux, d'où elle est enlevée le 6 août 1914 ; celle de la 35e D. I. est également constituée à Bordeaux et enlevée le 5 août ; celle de la 36e D. I. est constituée à Bayonne et enlevée le 6 août.
Le chef d'escadron **GAVIGNET**, est prévôt du C. A. ; le capitaine **MARQUEL**, prévôt de la 35e D. I. ; le capitaine **BARTHÉLÉMY**, prévôt de la 36e D. I.
Le 18e C. A. débarque dans les Vosges, est dirigé sur Toul par voie de terre et, de là, transporté par voie ferrée dans la région de Beaumont (Belgique), où il est engagé le 23 août, sur le front Ragnies - Gozée - Varan-sur-Heure.
La prévôté arrête dans cette région, dès son arrivée, trois Allemands et un Autrichien suspects d'espionnage.
A la suite de l'engagement du 23 août, le C. A. bat en retraite. Il recule en combattant continuellement jusqu'au 5 septembre. Le 6 septembre, il reprend l'offensive en partant de Léchelle (Seine-et-Marne).
Au cours des opérations de la retraite, les prévôtés assurent la conduite et la protection des T. R., qui se trouvent parfois en situation très difficile. Elles s'emploient jours et nuits au ralliement des traînards et des soldats épuisés, au déblaiement des routes de retraite, très encombrées de convois et de civils français et belges qui fuient devant l'invasion. Leur tâche est rude.
Le 30 août, 30 hommes de la prévôté du Q. G. forment cordon pour barrer les routes aux fuyards, en arrière de la ligne de feu, et les faire refluer sur leurs formations.

Le même jour, 30 août 1914, les gendarmes **CHEVRIGNAC** et **CAUSSE** reviennent en arrière, sous le feu de l'ennemi, chercher le fourgon du trésor et postes de la 35e D. I., dont les chevaux avaient été tués. Ils parviennent à se procurer deux chevaux d'occasion et ramènent le fourgon à sa place dans le convoi. (Déclaration du gendarme **CHEVRIGNAC** jointe au dossier.)

Le 2 septembre, à Dravegny (Aisne), le gendarme **DABEDEILLE**, brigade d'Espelette (Basses-Pyrénées), prévôté de la 36e D. I., est blessé de deux balles à l'épaule et au bras droit, pendant la défense du convoi attaqué par un peloton de uhlans. Sous le feu ajusté de l'ennemi, le chef de brigade de 3e classe **LACROUTZ** et les gendarmes **DARETZ** et **ETCHEBARNE**, aidés de deux soldats du T. R., le secourent et le font transporter à l'ambulance. Les deux soldats sont eux-mêmes grièvement blessés en portant secours au gendarme.

Le gendarme **DABEDEILLE** fut évacué et, plus tard, sur le vu du rapport dont copie est jointe au présent, rapport n° 82 du 31 décembre 1914 du prévôt de la 36e D. I., il fut cité à l'ordre de la

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

légion, n° 11, du 30 janvier 1915, dans les termes suivants :

Faisant partie de la prévôté de la 36e D. I., a fait preuve d'énergie morale et physique en exécutant journellement, pendant la période de retraite, de Belgique sur la Marne, un service de discipline à l'arrière de la division. Le 2 septembre 1914, a été blessé par un coup de feu qui l'a atteint à l'épaule et au bras au moment où il ralliait des traînards et dès isolés, en danger d'être atteint par des cavaliers ennemis.

(Cette citation fut approuvée par le général commandant en chef, le 19 mai 1915.)

Les gendarmes **PLUTARQUE**, de la brigade de Samadet et **LARRIVIÈRE**, de celle de Labouheyre, de la même prévôté, font preuve de courage et de dévouement en revenant chercher en arrière sur une route battue par les feux de l'infanterie et de l'artillerie ennemies un soldat blessé, qu'ils transportent sur une bicyclette.
L'extrait du journal de marche, ne mentionne pas ce fait, mais il est parvenu à notre connaissance antérieurement et figure aux citations ou propositions de citation jointes au présent.
Le capitaine **BARTHÉLÉMY**, prévôt de la 36e D. I., et le gendarme **GUIMON**, brigade de Bayonne. dégagent, sous le feu d'une forte patrouille allemande, le gendarme **SANSOT-LAFARGUE** pris sous sa monture et qui allait être tué ou fait prisonnier.
(La date d'exécution de cet acte est également, imprécise à l'extrait du journal de marche.)
Le 6 septembre, arrêt du mouvement de recul. L'armée reprend l'offensive.

Le 18e C. A. attaque en direction de Sancy, Mailleret, Monalivet.

La prévôté constitue des barrages pour ramener les fuyards au combat. Elle empêche le pillage.

Le 7, les prévôtés font le même service que la veille.

A partir du 8, il n'y a plus de fuyards.

Les jours suivants, les prévôtés s'emploient activement à l'assainissement des cantonnements et de leurs abords, ainsi qu'au service d'ordre sur les routes et les ponts pour la libre circulation des nombreux convois de ravitaillement et des sections de munitions.
Après la bataille de la Marne, le 18e C. A. reste engagé dans la région de Craonne, jusqu'à fin avril 1916.
Les prévôtés font la police du champ de bataille, assurent la liberté des voies de communication, dirigent les mouvements des T. F., recherchent les suspects, répriment le maraudage, obligent à rejoindre leur corps les traînards qui s'en écartent, etc... Tout cela fréquemment sous le bombardement de l'artillerie ou des avions ennemis.
Le 26 novembre 1914 le gendarme à pied **PLUTARQUE**, brigade de Samadet (18e légion), de la prévôté de la 36e D. I., est tué par un obus pendant un service de surveillance pour la répression de l'espionnage. **Il fut cité plus tard, le 1er mai 1915, à l'ordre du 18e C. A. :**

A fait preuve de dévouement en transportant sous le feu de l'ennemi, sur sa bicyclette, un soldat blessé et abandonné en arrière au cours de l'attaque d'un convoi, Tué en novembre alors qu'il exerçait une surveillance aux abords de la ligne de feu.

Cette citation rappelle dans son texte l'acte de courage et de beau dévouement accompli par ce même gendarme au cours de la retraite de Belgique et dont la date ne figure pas au journal de

marche, mais qu'un recoupement a permis de placer au 2 septembre 1914.
Le 6 décembre 1914, le capitaine **MIQUEL**, prévôt de la 35e D. I., est blessé à son cantonnement de Longueval, d'un éclat d'obus à la cuisse droite. **Il est évacué le 10, sur l'intérieur. Il fut cité comme suit à l'ordre de la 18e légion, le 9 janvier 1915 :**

Comme prévôt de la 35e D. I., se trouvait le 6 décembre 1914 à Longueval (Aisne), où s'était installé le Q. G. de la division, lorsque l'ennemi bombarda ce Q. G. Apercevant des soldats devant le poste de police, il se porta rapidement vers eux pour leur prescrire de se mettre à l'abri. A ce moment, un obus éclata non loin de lui. Les éclats du projectile le contusionnèrent superficiellement à la nuque et à la région temporale droite, mais il fut atteint plus gravement à la cuisse droite par un de ces éclats qui pénétra profondément dans les chairs.

(Cette citation fut approuvée par le général en chef le 19 mai 1915.)

Le 12 décembre 1914, la prévôté de la 36e D. I. passe par les armes un nommé PIERRAT, de la Vallée-Foulon, condamné pour avoir fait des signaux à l'ennemi. Les aveux du coupable avaient été obtenus grâce à une habile enquête de la prévôté.
Les prévôtés quittent la région de Craonne fin avril 1916, avec le corps (C. A. et divisions), pour la région de Verdun. Là, le service des prévôtés consiste à former des postes pour assurer la libre circulations des convois et des groupes mobiles, à assurer la police sanitaire, la recherche des cadavres et des épaves, à empêcher le pillage, etc... Il est pénible et périlleux, ayant lieu sous un bombardement continuel, mais supporté avec sang-froid et vaillance.
Le 5 juin 1916, le gendarme **DARRIVÈRE** (Pierre-Adolphe), 18e légion, est cité à l'ordre de la 36e D. I. :

A, pendant le séjour de la division à Verdun, assuré le service d'ordre sur un point particulièrement dangereux et y a fait preuve d'un calme et d'une énergie remarquables.

Après la région de Verdun, le 18e C. A. (toujours C. A., 35e et 36e divisions), est engagé en Argonne, puis est dirigé sur la Somme (Marcelcave, Proyart, Harbonnières), où il arrive fin décembre 1916.
Il quitte la Somme au commencement de mars, occupe divers cantonnements à l'arrière, puis revient en secteur dans la région de Craonne le 10 avril 1917.
Le premier jour de l'offensive dans cette région, le 16 avril, le P. C. du C. A. est à la ferme de Cuissey.
Les gendarmes font à nouveau un service très pénible et dangereux : postes à des carrefours ou barrages sur l'Aisne en des points constamment battus par l'artillerie ennemie, barrages pour arrêter les fuyards, cantonnements fréquemment bombardés, etc...
Plusieurs prévôtaux sont blessés, dont certains grièvement et évacués. Il y eut même trois tués, dont deux de la 18e légion. Leurs noms sont mentionnés plus loin.
Les récompenses suivantes, qui soulignent la belle conduite du personnel, sa vaillance, les dangers courus, sont décernées :
Le 30 avril 1917, sont cités à l'ordre du régiment :

JALLEAU (Maurice-Louis), gendarme, 18e légion :

Très bon gendarme, très énergique : a fait preuve de courage et de sang-froid en assurant

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'exécution d'une consigne alors qu'il se trouvait isolé et sans abri, dans la nuit du 26 au 27 avril 1918, à un carrefour de routes fréquenté et violemment battu par le tir de l'artillerie.

DÉLAS (Louis), gendarme, 18e légion :

Bon gendarme, énergique ; dans la nuit du 26 au 27 avril 1917, a fait preuve de sang-froid en assurant le service d'ordre à un carrefour de routes soumis à un bombardement violent.

DUCASSE (Jean), gendarme, 18e légion :

Gendarme zélé, énergique et courageux ; a su, dans la nuit du 26 au 27 avril 1917, au cours d'un bombardement violent qui avait provoqué un incendie, prendre toutes mesures utiles pour hâter les secours ; a fait preuve de sang-froid en restant plusieurs heures de nuit exposé au bombardement et sans abri.

ETCHEBARNE (Arnaudin-Auguste), gendarme, 18e légion :

Se trouvait de service dans la nuit du 26 au 27 avril 1917 à un carrefour de routes, bombardé violemment ; a fait preuve de sang-froid en continuant à faire exécuter la consigne qui lui avait été donnée.

Le 4 mai 1917, un obus de gros calibre tombe sur un détachement de prisonniers que dénombrait la prévôté du Q. G. du C. A. 13 prisonniers sont tués ainsi que 6 soldats français; 24 autres sont blessés, dont 4 gendarmes.
(Fait rapporté par les déclarations les gendarmes **LAPUYADE** et **FRATRÉ**, jointes au dossier.)

Le lieutenant **BON**, prévôt de la 35e D. I., est blessé le 6 mai 1917, au cours d'une visite de ses postes de barrage.
(Cet officier a été cité à l'ordre de 1a division le 14 mai 1917, mais le texte de la citation n'a pas été envoyé à la légion. Le lieutenant **BON** appartenait à la 16e légion.)

Le 10 mai 1917, le gendarme **CASTANGS** (Émile), 18e légion, est cité à l'ordre du régiment :

Très bon gendarme, courageux, énergique. Le 6 mai 1917, a été grièvement blessé par éclats d'obus au cours de son service.

Le 13 mai 1917, est cité à l'ordre du Q. G. du 18e C. A., le sous-lieutenant PÉLARD (François-Ange-Marie), de la prévôté du Q. G. :

Officier d'une conscience et d'un dévouement à toute épreuve. S'est déjà distingué au début de la campagne en capturant une patrouille de uhlans ; a donné à maintes reprises et en particulier le 4 mai 1917 un bel exemple de sang-froid et de mépris du danger en veillant à la sécurité de son personnel, soumis à de fréquents bombardements par avions.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 13 mai 1917, sont cités à l'ordre du régiment :

CLAVERIE (Jean-Marie), gendarme, 18e légion :

Énergique brave, s'est employé activement à la recherche et au rassemblement d'un groupe de P. G. dispersé au cours d'un bombardement. A lui-même été légèrement contusionné à la figure par éclat d'obus. A participé jour et nuit au service d'escorte.

MOREAU (Émile), gendarme, 18e légion :

Très bon gendarme. A commandé, d'une manière satisfaisante, avec calme et sang-froid, un groupe de gendarmes transférant des P. G., malgré des feux de barrage fréquents et un bombardement soutenu.

CASTAINGS (Gaston-Firnin-Savin), gendarme, 18e légion :

Même citation que MOREAU (Émile).

Le 15 mai 1917, est cité à l'ordre du régiment :

ANGEVIN (Léon), chef de brigade de 3e classe, 18e légion :

Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve du plus complet dévouement. Chargé de participer, du 5 au 10 mai, a un service d'ordre organisé dans une zone violemment battue par les rafales de l'artillerie allemande, a montré beaucoup d'allant, de courage et d'initiative.

Le 28 mai 1917, sont cités à l'ordre du Q. G. de la 36e D. I. :

ESPY (Joseph), chef de brigade de 3e classe, 18e légion :

Le 4 mai 1917, a fait preuve de sang-froid et d'une énergie remarquable pour regrouper un convoi de prisonnier au milieu duquel un obus venait d'éclater, et s'est multiplié pour assurer les secours nécessaires à trois de ses gendarmes grièvement blessés.

ARHANÉGOITY (Pierre), gendarme, 18e légion :

A assuré, pendant plusieurs mois, le service dans une zone soumise au bombardement. Très gravement blessé le 4 mai 1917 en assurant la garde d'un convoi de prisonniers.

DESCLAUX (Jean-Baptiste), gendarme, 18e légion :

A assuré à Verdun le service du ravitaillement dans une zone soumise à un continuel bombardement. A été grièvement, blessé le 4 mai 1917 en assurant la garde d'un convoi de prisonniers.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

OUSTALET (Samson), gendarme, 18e légion :

Le 4 mai 1917, était chargé de garder un convoi de prisonniers au milieu duquel un obus venait d'éclater, a fait preuve d'énergie et de courage pour aider son chef à regrouper les prisonniers et porter secours à trois des camarades blessés grièvement.

Le 3 juin 1917, le chef de brigade de 3e classe à cheval **ESPY** (18e légion) et les gendarmes **PÉBÉ** (18e légion) et **BELHOC** (17e légion), de la prévôté de la 36e D. I., sont tués à 11 heures dans leur cantonnement de Maizy. Le chef de brigade de 4e classe **SIMONIN** et le gendarme **LONGUET**, de la même prévôté, sont blessés.

Le 6 juin 1917, sont cités à l'ordre de la 36e D I. :

ESPY (Joseph), chef de brigade de 3e classe, 18e légion :

Serviteur modeste, courageux et dévoué. A été tué au cours d'un bombardement dans l'accomplissement scrupuleux de son service.

PÉBÉ, (Jean), gendarme, 18e légion :

Même citation.

Fin juin 1917, le 18e C. A., avec les 35e et 36e D. I. est dirigé sur Vesoul, puis, de là, en Alsace. Il est retiré d'Alsace dans les premiers jours d'octobre pour être employé en Champagne, région au nord de Suippes.

Le 22 février 1918, le gendarme à cheval GUILLOTEAUD (Maurice-Paul), 18e légion, prévôté de la 35e D. I., est cité à l'ordre du régiment.

Serviteur accompli qui a été en toute circonstance un modèle de discipline et de dévouement. Du 5 au 11 mai 1917, a, comme volontaire, commandé un poste de barrage dans une zone violemment battue par l'ennemi (plateau de Vauclerc) et dépourvue d'abris.
Le 11 décembre 1917, planton à un carrefour bombardé, est resté toute la soirée à son poste, bien qu'ayant été renversé et couvert de boue par un obus ; a continué son service avec courage et sang-froid.
Le 17 février 1918, a été légèrement blessé par bombe d'avion, alors qu'il s'employait à faire masquer les lumières du cantonnement.

Le 15 avril 1918, le chef d'escadron BISTOS, alors capitaine et prévôt de la 3e D. I. C., a été cité comme suit, à l'ordre de la division (cet officier était, à l'époque, de la 4e légion) :

Officier remarquable par son activité et son dévouement. A su imprimer une impulsion des plus énergiques à la prévôté divisionnaire dont il a obtenu un rendement très élevé N'a cessé personnellement de faire preuve d'un parfait sang-froid et du plus tranquille courage en poursuivant de longues enquêtes dans des localités constamment et violemment bombardées.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Récapitulation numérique des citations.	A l'ordre du C. A.	1	numérique
	A l'ordre des D. I.	5	
	A l'ordre des D. I.	5	
	A l'ordre du régiment ou équivalent.	17	

Je mentionne, en outre, deux propositions de citation non suivies d'effet.

L'une concernant le gendarme **BORDERY (Jean-Alfred),** faite par le lieutenant **BON**, prévôt de la 35e D. I., sous le n° 139, le 10 mai 1917 :

Tout en assurant sa mission de barrage et d'examen dans un point extrêmement dangereux, s'est ingénié à hâter l'évacuation des blessés par ses encouragements et conseils aux brancardiers.
En mai 1916, à Verdun, avait été volontaire pour garder pendant vingt-quatre heures, sous un bombardement intense, un avion français échoué non loin de nos lignes.
(Déclaration du gendarme **BORDERY**, jointe au présent.)

L'autre, en faveur du gendarme **LABROUSSE**, proposition également du prévôt de la 35e D. I. :

Gendarme très courageux, modèle de sang-froid qui a parfaitement rempli sa mission, malgré le tir de l'ennemi et la proximité des dépôts de munitions dont plusieurs ont sauté. S'est employé à faire garer, à ces moments-là, les isolés.
(Déclaration du gendarme **LABROUSSE**, jointe au présent.)

Prévôté de la 68e D. I.

La prévôté est sous les ordres du capitaine **AUDIBERT**, avec le capitaine **LOUBENS** pour adjoint. Elle est mobilisée à Bordeaux qu'elle quitte par chemin de fer le 10 août 1914, avec l'E. M. de la division.
La division prend part à de violents combats vers Delme et sous Nancy, du 19 août au 15 septembre 1914, au cours desquels la prévôté se signale par son zèle et sa bonne tenue sous le feu. Elle est l'objet, le 28 septembre 1914, de la citation suivante, du général commandant la division :

Depuis le 12 août 1914, date d'entrée en campagne de la 68e division de réserve, la prévôté du Q. G. de la division s'est signalée par sa bonne tenue, son initiative et son excellent esprit militaire.
Pendant les journées des 19 et 20 août, au combat de Delme, elle a fait preuve de sang-froid, de décision et d'énergie tant dans la conduite du convoi de ravitaillement, dans des conditions particulièrement difficiles, que dans l'évacuation ordonnée de la colonne des trains au moment de la retraite.
A la bataille de Champenoux - Seichamp - Laneuvelotte, du 9 au 12 septembre, la gendarmerie affectée au poste de combat de l'E.-M. de la division a eu une très belle tenue ; elle a fait

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

simplement et courageusement son devoir, faisant rejoindre les traînards, arrêtant les fuyards sous le feu meurtrier de l'ennemi.
Enfin, elle a développé un zèle tout particulier dans la surveillance des individus suspects d'espionnage en procédant à l'arrestation de plus de cinquante de ces individus.
Le général commandant la division est heureux de témoigner à tous les militaires de la prévôté sa satisfaction pour les services qu'elle a rendus.

Le capitaine **AUDIBERT**, qui commande la prévôté, reçoit pour les mêmes faits la citation individuelle suivante :

Citation à l'ordre de la division (ordre général n° 10). — Le général **BRUN d'AUBIGNOSC**, commandant la 68e D. I., cite à l'ordre de la division le capitaine **AUDIBERT** prévôt de la 68e D. I. :

Pendant les journées des 19 et 20 août 1914, au combat de Delme et pendant la bataille de Champenoux, a fait preuve de sang-froid, de décision et d'énergie tant dans la conduite du convoi de ravitaillement dans des conditions particulièrement difficiles, en assurant l'évacuation ordonnée des trains, que dans le maintien de l'ordre sur le champ de bataille sous le feu meurtrier .de l'artillerie ennemie.

Signé : **BRUN D'AUBIGNOSC**.

Pour copie conforme :
Au quartier général, le 17 mars 1917.
Le Chef d'état-major,
Signé : **GAGEY**.

Le 29 août 1916, la division tient le secteur Fleury-Souville. La prévôté assure le service de la circulation sous le bombardement de l'artillerie ennemie.
Le gendarme **HUSTÉ**, brigade de Saint-Pierrefitte, blessé grièvement à son poste sur la route de Verdun à Étain, est cité à l'ordre de l'armée le 23 octobre 1916, dans les termes suivants :

Excellent gendarme, blessé très grièvement à son poste le 29 août 1916, au cours d'un violent bombardement; a donné un bel exemple de courage en supportant ses souffrances sans proférer une plainte. (Croix de guerre et médaille militaire.)

Le 27 janvier 1917, à la gare de ravitaillement de Varangeville, le chef de brigade de 3e classe à cheval **NOGUÈS** (Jean-Pierre) est tué par une bombe d'avion.
Il est cité à l'ordre du Q. G. de la division le 1er février 1917 :

Excellent sous-officier, a toujours eu une attitude exemplaire pendant les sept mois de séjour de la division dans le secteur de Verdun. Tué le 27 janvier 1917, par une bombe d'avion ennemi, tombée sur la gare de ravitaillement où il assurait le service d'ordre.

Autres citations obtenues par les militaires de la 18e légion à la prévôté :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A l'ordre du Q. G. de la division, le 6 janvier 1918 :

DUCHON (Dominique), gendarme, 18e légion :

Au front depuis le début de la campagne, a fait courageusement son devoir, en assurant son service dans des postes violemment bombardés par l'ennemi, A demandé à rester à la prévôté dans les secteurs les plus dangereux alors que des propositions lui étaient faites de rentrer à l'intérieur.

BAUDEIGNE (Louis), gendarme, 18e légion :

Même citation que le gendarme DUCHON.

POURRUT (Édouard), gendarme, 18e légion :

Au front depuis plus de trois ans, a fait courageusement son devoir en assurant son service dans des postes violemment bombardés par l'ennemi, A demandé à rester à la prévôté dans les secteurs les plus dangereux, alors que des propositions lui étaient faites de rentrer à l'intérieur.

ILHÉRO-CRUTCHELAR (Jean-Joseph), gendarme, 18e légion :

Même citation que le gendarme POURRUT.

Récapitulation numérique des citations	A l'ordre de l'armée.	1
	A l'ordre de la division	numérique
	A l'ordre de la division (dont 1 collective des citations pour toute la Prévôté).	2
	A l'ordre du régiment ou équivalent.	5

Prévôté de la 92e division territoriale et de la 131e D. I.

La prévôté de la 92e division territoriale est mobilisée à Bayonne le 7 août 1914. Elle est sous les ordres du capitaine **PIRIOU**, avec le lieutenant **GRUGIER** pour adjoint.
Enlevée de Bayonne le 27 août, la division est transportée dans Le camp retranché de Paris, y séjourne quelques semaines, puis est dirigée par étapes vers le Pas-de-Calais, où elle est engagée en première ligne le 12 octobre 1914. Elle occupe le front Vermelles-Loos jusqu'au 7 juillet 1915, participant à l'offensive de mai-juin 1915.
Pendant la période du 12 octobre 1914 au 7 juillet 1915, la prévoie dirige les mouvements des T. R., fait la police des cantonnements et du champ de bataille, exerce une active surveillance pour la répression de l'espionnage.
Le 7 juillet 1915, la 92e division territoriale est dissoute.
Tous ses éléments, y compris la prévôté, passent à la 131e D. I., de nouvelle formation, dont ils deviennent le noyau.
On trouve la prévôté de la nouvelle formation à Grand-Bullecourt (Pas-de-Calais) le 8 juillet 1915.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 4 août 1915, le capitaine **PIRIOU**, prévôt de la division, rentre à l'intérieur. Le lieutenant **GRUGIER** le remplace comme prévôt.
La 131e division est transportée en Argonne, où elle est engagée du 9 août 1915 au 14 juin 1916 ; puis, sous Verdun, du 26 juin au 13 juillet 1916, et en Lorraine jusqu'à fin janvier 1917.
Elle va, fin avril de la même année, en secteur en Champagne, région au nord de Maurmelon-le-Petit, revient dans la région de Verdun le 8 juin où elle reste, tantôt en ligne, tantôt en cantonnements de repos jusqu'au commencement d'avril 1918, époque à laquelle elle est transportée dans la Somme.

Le 30 avril 1918, la prévôté est cantonnée à Hébécourt (Somme).
Citations obtenues jusqu'à cette date : néant.

Ci-joint, pour mémoire, une copie de citation à l'ordre du C. A.. décernée après cette date et adressée à la légion. Elle concerne un militaire tué, le gendarme **VANCOELLIÉ**.

Copie de citation. **— Cité à l'ordre du 11e C. A., le 14 juin 1918, VANCOELLIÉ (Joseph-Victor), de la brigade de Castres, à la prévôté de la 131e D. I. :**

Excellent gendarme, qui s'est toujours distingué dans les postes périlleux où il fut placé.
Le..... 1918, de service dans une ville bombardée, à proximité du front, a vaillamment accompli sa mission sous un "bombardement intense, donnant un bel exemple de courage et de dévouement. A été tué, victime de son devoir.

Pour copie conforme :
Bordeaux, le.....

Le colonel **GÉNY**,
Chef de la 18e légion.

Escadron d'escorte du G. Q. G.

Le commandement de l'escadron est confié au capitaine **SOUM**, de Libourne.
Sont commandants de peloton : MM. **KREIS**, lieutenant à Blaye ; **PEINE**, lieutenant à Lesparre ; **RAPPET**, sous-lieutenant à Orthez ; **PÉLARD**, sous-lieutenant à Saint-Jean-d'Angély.
Mobilisé à Libourne, l'escadron est enlevé en chemin de fer le 4 août 1914. Il débarque au G. Q. G., à Vitry-le-François, le 6 août 1914.
Son service normal consiste à assurer la police et la surveillance dans les diverses localités où cantonne successivement le G. Q. G.
Des militaires de l'escadron accompagnent fréquemment des officiers envoyés en mission ou sont eux-mêmes désignés pour le transport des courriers.
Au cours d'une de ces missions, le 14 septembre 1914, le sous-lieutenant **PÉLARD**, avisé près de Château-Thierry de la présence de uhlans, se met à leur recherche et en capture trois, avec armes et chevaux.
(Le fait est mentionné dans la citation à l'ordre du Q. G. du 18e C. A., décernée à cet officier le 13 mars 1917.)

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Du 16 au 28 septembre 1914, l'escadron reçoit la mission spéciale de rechercher, dans la région Châlons - Reims, les traînards allemands signalés dans les bois de la contrée. On fouille les villages, fermes, bois de la région signalée, mais sans résultat.
Le 19 septembre, le capitaine **SOUM** est victime d'un accident de cheval qui lui occasionne une fracture du maxillaire inférieur. Il est évacué sur une formation sanitaire de l'intérieur.
Le commandement de l'escadron est exercé du 19 au 28 septembre, par le lieutenant **KREIS**, et à partir de cette dernière date par le lieutenant **SIMON**, de la garde républicaine.

Le 27 octobre, le capitaine **SOUM** rejoint l'escadron et en reprend le commandement. Le lieutenant **SIMON** fait fonctions de capitaine en second. Cet officier est promu capitaine le 9 décembre 1914 et maintenu dans ses fonctions à l'escadron.
Les 8 et 10 janvier 1915, l'escadron est transformé et son effectif est réduit. Il fournit un détachement de 52 gendarmes, sous le commandement du capitaine **SOUM** et du sous-lieutenant **PÉLARD**, au quartier général du général **DUBAIL**.
Le commandement de l'escadron passe au capitaine **SIMON**.
De plus, ce même jour, le 10 janvier 1915, il fournit encore :
Un maréchal des logis à la prévôté du 5e groupe de divisions de réserve (VIe armée) ;
Un maréchal des logis, un brigadier, neuf gendarmes à la prévôté du 7e C. A. (VIe armée);
Un maréchal des logis, trois brigadiers, huit gendarmes à la prévôté du 35e C. A. (VIe armée).
Par la suite, le service des militaires de l'escadron a toujours été celui exposé précédemment comme service normal, c'est-à-dire assurer la police et la surveillance dans les divers cantonnements et aux alentours du G. Q. G.
Citations signalées : néant.

Prévôté de la division de marche du Maroc.

La prévôté de la division de marche du Maroc est constituée à Bordeaux, qu'elle quitte par chemin de fer le 19 août 1914.
Le lieutenant **EYT-DESSUS**, commandant la section de La Bastide, 2e de l'arrondissement de Bordeaux, en est le prévôt.
La division est d'abord transportée dans les Ardennes, d'où, après son contact avec l'ennemi dans la région de Mézières, elle bat en retraite en combattant jusqu'à Fère-Champenoise, qu'elle atteint le 5 septembre.
Pendant cette retraite, la prévôté assure le déblaiement des voies de communication, très encombrées, la direction des T. R., et s'emploie à la police du champ de bataille.
La division entre le 5 septembre dans la composition de la IXe armée, général **FOCH**.
Le 6 septembre, elle reprend l'offensive.
La prévôté continue à diriger les T. R. et à faire la police du champ de bataille. Elle fait une surveillance des plus actives pour réprimer l'espionnage. Trois espions, arrêtés par elle, furent fusillés le 6 octobre.
Le 14 septembre, la prévôté capture treize uhlans, dont un sous-officier, non loin de Plivot.
La division reste en secteur en Champagne, région en avant de Verzenay, jusqu'en mars 1915. Ses cantonnements sont souvent bombardés. Le 14 novembre, la maison dans laquelle cantonne le

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

prévôt et une partie de son personnel est détruite.
Le 1er février 1915, le chef de brigade de 3e classe à cheval **MAISONVIEILLE** est médaillé militaire (ancienneté).
Le 26 du même mois, le prévôt est promu capitaine.
Le 25 avril, la division est dirigée vers l'Artois. La prévôté, embarquée ce jour à Épernay, débarque le lendemain à Aubigny (Pas-de-Calais).
Les troupes de la division prennent part à l'offensive française de cette région, qui commence vers le 10 mai 1915. La prévôté de la division est mise à la disposition du commandant du champ de bataille, particulièrement pour l'identification des morts et l'organisation des convois pour évacuation des blessés et le ravitaillement en eau. Elle s'emploie à sa tâche très activement et obtient un bon rendement.

Le chef de brigade de 3e classe à cheval MAISONVIEILLE, 18e légion, est cité comme suit à l'ordre du Q. G. de la division, le 26 août 1915 :

A la division du Maroc, depuis le début de la campagne, y a rendu les plus grands services, en particulier au moment de la bataille de la Marne.
Les 9, 10, 11 et 12 mai 1915, au cours des combats livrés au nord d'Arras, a contribué à l'organisation des convois d'enlèvement des blessés et des convois de ravitaillement en eau.
A, par son exemple, stimulé tout le personnel de la prévôté.

Au mois de juillet 1915, la division est transportée dans l'Est. La prévôté débarque à Montbéliard le 6 du mois.
En septembre, un adjoint est donné au prévôt ; c'est le lieutenant **POUMARAT**.
La division prend part à une offensive en Champagne, région Souain - Tahure - Somme-Py en septembre-octobre 1915. La prévôté fait le service habituel du champ de bataille et fournit des postes de barrage. Service actif et fertile en dangers. Des récompenses sont décernées.
Le 16 octobre 1915, sont cités à l'ordre du Q. G. de la division :

LAFOSSE (Thomas), maréchal des logis à pied, 18e légion :

Présent à la division depuis le début de la campagne, s'est déjà fait remarquer par son courage et son énergie au cours des combats de mai et de juin. A acquis de nouveaux titres en assurant avec un zèle inlassable, dans des conditions souvent périlleuses, la police du champ de bataille dans les journées des 25, 26, 27 septembre 1915.

GAUVRY (Georges), gendarme à cheval, 18e légion :

A assuré, pendant les attaques de septembre et octobre 1915, la surveillance des lignes téléphoniques et télégraphiques dans un secteur souvent battu par l'artillerie allemande.
Sur le front depuis le début de la campagne.

Le lieutenant **POUMARAT** (Lucien), adjoint au prévôt (cet officier était de la 9e légion).
Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1915, la division quitte le front qu'elle occupe en Champagne, pour des cantonnements à l'arrière.
En 1916, elle est engagée sur différents points du front. Elle participe, notamment, à l'offensive de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

la Somme où la prévôté fait à nouveau un service intensif et périlleux.
Le 13 juillet, le gendarme à cheval **CADÈNE**, de la 18e légion, est blessé au pied droit par un éclat d'obus. Il est évacué.

Le 23 juillet 1916, sont cités à l'ordre du Q. G. de la division :

MAUMUS (Bernard), gendarme, 18e légion :

Présent au front depuis le début des hostilités, n'a cessé de se distinguer par son zèle, son courage et son dévouement.
Le 5 juillet 1916, un obus ayant fait exploser un dépôt de munitions, s'est porté immédiatement sur les lieux, bien que tout danger ne fût pas écarté et que l'ennemi continuât son tir. A continué à organiser le transport des blessés et l'évacuation du matériel resté sur le terrain bombardé.

MAHÉROU (Étienne), gendarme, 18e légion :

Même citation que le gendarme MAUMUS.

DELPAL (Louis), gendarme, 18e légion :

Modèle de devoir et de dévouement ; présent au front depuis vingt-trois mois, n'a jamais voulu être relevé. A assuré au cours des opérations sur la Somme un service d'ordre très pénible dans des conditions que le bombardement ennemi rendait particulièrement périlleux.

Le lieutenant **PÉTRINI**, le nouvel adjoint au prévôt, est cité à la même date à l'ordre de la division (cet officier était de la 9e légion).
Le 28 juillet 1916, ont lieu les citations suivantes à l'ordre de la division :

EYT-DESSUS (Pierre), capitaine prévôt de la division :

A fait preuve du plus complet dévouement et d'un absolu mépris du danger, en assurant d'une façon parfaite le service d'ordre dans le secteur de la division pendant les opérations de la Somme et cela malgré un feu très violent. S'était déjà fait remarquer par son courage et son énergie lors des affaires de Champagne.

CADÈNE, gendarme à la 18e légion :

A assuré d'une façon parfaite pendant cinq jours dans des conditions particulièrement difficiles et en un poste que la fréquence des tirs de barrage rendait très périlleux, la surveillance d'un boyau d'évacuation. A été blessé à son poste le 12 juillet 1916.

Le 9 décembre 1916, le gendarme à cheval **MAHÉROU**, en service au carrefour de Becquincourt (Somme), est blessé au coude droit par un éclat d'obus.
Ce poste ainsi que celui d'Asservillers où la prévôté assure le service sont constamment bombardés.

Le gendarme **MAHÉROU**, déjà cité à l'ordre du Q. G., est cité le 25 décembre 1916 à l'ordre des

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

troupes de la division :

De service au poste de Becquincourt, a été blessé le 9 décembre 1916 par un éclat d'obus ; après un pansement sommaire au poste de secours, a continué à assurer son service jusqu'au surlendemain à l'heure de la relève. Excellent serviteur qui a toujours fait preuve de courage et de dévouement.

Le 29 décembre, le chef de brigade de 3e classe **LAFOSSE** a le pied droit écrasé par une roue de camion-auto.

Le 5 janvier 1917, sont cités à l'ordre du quartier général de la division :

COUROUNET (René), brigadier, 18e légion :

Présent au front depuis deux ans, a toujours demandé à exécuter les services les plus pénibles.. Au cours des opérations sur la Somme (novembre-décembre 1916), a assuré d'une façon digne d'éloges le service de la circulation dans un secteur que le feu continu de l'ennemi rendait particulièrement dangereux. S'était déjà fait remarquer par son courage et son énergie lors des affaires d'Artois, de Champagne et de la Somme.

BARADAT-BARON (Jean), brigadier, 18e légion :

Bien que chargé d'un service spécial (garde des prisonniers), qui le tenait éloigné de la ligne de feu, a demandé à remplacer un camarade indisponible pour assurer la surveillance d'un secteur particulièrement dangereux; a accompli ce service d'une façon parfaite, malgré les difficultés de la tâche et le feu de l'ennemi.
Présent à la division du Maroc depuis deux ans.

GAUVRY (Georges), gendarme, 18e légion :

Bien que blessé par un éclat de pierre projeté par l'explosion d'un obus, s'est porté au secours d'un groupe d'artilleurs dont les chevaux venaient d'être blessés. A fait dégager la route, malgré les obus qui continuaient à tomber aux alentours. A rétabli la circulation et ne s'est occupé de lui qu'une fois que l'ordre a été complètement rétabli. S'était déjà fait remarquer en août 1914, en Artois, en Champagne et dans la Somme en juillet 1916.
(Ce militaire avait été cité le 16 octobre 1915, également à l'ordre du Q. G. de la division.)

En janvier 1917, la division va occuper des cantonnements vers Froissy, puis est ramenée en première ligne vers Montdidier, Ételfay, Cantigny.
Lors de la retraite des Allemands, le 20 mars 1917, elle ne participe pas à la poursuite ; elle est mise spécialement à la disposition du général commandant la IIIe armée.
Pendant ce temps, la prévôté assure la circulation sur les voies où se pressent les éléments de poursuite.
Le 31 mars, la division quitte la région. Elle débarque à Mourrnelon-le-Grand le 2 avril, va prendre position en première ligne et se préparer à la nouvelle attaque de Champagne.
La prévôté installe plusieurs postes fixes pour la surveillance de la circulation.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 16 avril, le gendarme **PONNEAU**, de service sur la voie romaine de Mourmelon-le-Grand à Aubérive, est blessé et évacué.
Le 17 avril 1917, la division attaque entre Aubérive et le mont Sans-Nom. La lutte se poursuit plusieurs jours. La prévôté assure la circulation sur le champ de bataille.
Mourmelon-le-Grand, où elle a son cantonnement, est violemment bombardé. Elle n'y subit elle-même aucune perte, mais un officier et une douzaine de soldats d'autres services y sont tués, d'autres sont blessés.
Le 27 avril, la division est relevée et part au repos.
La prévôté va cantonner à Champigneul.

Le 7 mai 1917, sont cités à l'ordre des troupes de la division :

COLIN (Louis), gendarme, 18e légion :

Pendant l'offensive d'avril 1917, en Champagne, chef de poste sur le champ de bataille, a assuré le service dont il était chargé d'une façon parfaite, malgré les difficultés de la tâche et le feu de l'ennemi. S'était déjà signalé en Artois, en Champagne et dans la Somme. Toujours volontaire pour les postes les plus périlleux. Présent au front depuis deux ans et demi.

CASSOU (Jean), gendarme, 18e légion :

Même citation que COLIN.

Le 18 mai 1917, sont cités à l'ordre du Q. G. de la division :

PONNEAU (Pierre-Joseph), gendarme, 18e légion :

Présent au front depuis le début de la campagne. S'était déjà signalé dans la surveillance des T. R. au début de la campagne, en Artois, en Champagne et dans la Somme. A toujours accompli son service d'une façon digne d'éloges. Au cours des dernières opérations, de Champagne, en avril 1917, détaché dans un poste avancé, a fait une chute grave qui a nécessité son évacuation.

VISPALIE (Justin), gendarme, 18e légion :

Au cours des opérations de Champagne, du 17 au 27 avril 1917, a assuré le service de police du champ de bataille d'une façon parfaite et dans des conditions que le tir de l'artillerie ennemie rendait particulièrement périlleuses. S'était déjà signalé en 1915, en Artois et en Champagne, dans la Somme en 1916.

LACAU (Albert), gendarme, 18e légion :

Au cours des opérations de Champagne, du 17 au 27 avril 1917, a secondé d'une façon parfaite son chef de poste dans l'exécution d'un service pénible et très dangereux à proximité des lignes ennemies. Toujours volontaire pour les postes périlleux. S'était déjà signalé dans la Somme on 1916.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SABAUT (Jean), gendarme, 18e légion :

Même citation que LACAU.

En juin, la division revient en secteur dans l'Aisne. La prévôté est à Bouvancourt le 6 du mois. Service normal. Postes à différentes passerelles sur l'Aisne très souvent bombardés.
Départ de Bouvancourt le 6 juillet pour divers cantonnements de repos.

Le 13 juillet, sont cités à l'ordre du Q. G. :

BROUILLAUD (Joseph), gendarme, 18e légion :

A fait preuve de courage et de sang-froid dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement, où il a assuré un service très pénible d'une façon parfaite. S'était déjà signalé en Champagne. Présent au front depuis deux ans et deux mois.

BÉRARD (Hector-Jean), gendarme, 18e légion :

A fait preuve de courage et de sang-froid dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement, où il a assuré un service très pénible et de façon parfaite. S'était déjà signalé en Champagne. Présent au front depuis vingt et un mois.

CHAUVET (Augustin-Joseph), gendarme, 18e légion :

A fait preuve de courage et de sang-froid dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement, où il a assuré un service très pénible d'une façon parfaite. S'était déjà signalé en Champagne. Présent au front depuis vingt mois.

La division est à nouveau en août 1917 dans la Meuse, secteur de Verdun. La prévôté est à Sivry-la-Perche le 10 du mois.
Le service des postes, très périlleux et pénible, a lieu de nuit et de jour. La prévôté assure à partir du 18 août la police du champ de bataille du secteur de la division, concurremment avec le service de la circulation.
Le 20 août, attaque et reprise à l'ennemi du bois des Corbeaux et des tunnels du Mort-Homme. Les postes de la prévôté deviennent plus périlleux encore ; ils sont continuellement bombardés par canons et avions.
Le 25 août, le gendarme **CADÈNE** et deux hussards de service avec lui sont mortellement blessés. Les deux hussards expirent à leur arrivée a l'ambulance. Le gendarme **CADÈNE** a la cuisse gauche broyée, la cuisse droite fracturée et des blessures au bassin. Il expire le lendemain 26 août à 4 heures.
Le 31 août, le gendarme **CASSOU**, de faction, est blessé par l'explosion d'un dépôt de grenades provoquée par le tir de l'artillerie ennemie. Ce militaire a plusieurs blessures. Son état est sérieux ; il est évacué.
Le 2 septembre 1917, sont cités à l'ordre des troupes de la division :

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CASTEIG (Joseph), chef de brigade de 4e classe, 18e légion :

Présent au front depuis juin 1916, vient d'assurer en août 1917, comme chef de poste, d'une façon parfaite, un service de surveillance des plus pénibles sous un bombardement continuel. A eu un gendarme et deux hussards tués à ses côtés.

CADÈNE (Joseph), gendarme, l8e légion :

A fait preuve d'un mépris absolu du danger en assurant d'une façon parfaite un service de police dans un secteur soumis continuellement au tir de l'artillerie ennemie et au bombardement par avions avec émission de gaz. Blessé mortellement à son poste le 23 août 1917.

MAUMUS (Bernard), gendarme, 18e légion (déjà cité, le 23 juillet 1916, à l'ordre du Q. G.) :

Pendant les opérations d'août 1917, a. fait preuve de courage et de sang-froid dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement de l'ennemi. A assuré un service très pénible d'une façon parfaite et a fait preuve d'un absolu mépris du danger.
S'était déjà signalé au cours, dès précédentes offensives de la division du Maroc.

CASSOU (Jean), gendarme, 18e légion :

Présent au front depuis trois ans, a assuré au cours des opérations d'août 1917 un service très dangereux et très pénible à Chattancourt ; a été blessé grièvement à son poste.

Le 10 septembre 1917, sont cités à l'ordre du Q. G. de la division :

DUBARRY (François), gendarme, 18e légion :

Sur le front depuis août 1916. Au cours des opérations dans, le secteur de Verdun (août 1917), a assuré avec un courage tranquille et un dévouement absolu son service de surveillance de la circulation dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement ennemi. S'était déjà signalé en Champagne (avril 1917).

COURRIADES (Jean-Bernard), gendarme, 18e légion :

Sur le front depuis mars 1916. Au cours des opérations dans le secteur de Verdun (août 1917), a assuré avec un courage tranquille et un dévouement absolu son service de surveillance de la circulation dans un poste avancé soumis continuellement au bombardement ennemi. S'était déjà signalé en Champagne (avril 1917).

Le 17 septembre 1917, le capitaine EYT-DESSUS, prévôt de la division, est cité pour la deuxième fois à l'ordre des troupes de la division :

Prévôt de la division, a assuré d'une façon parfaite son service dans des conditions très difficiles au cours des offensives d'avril, en Champagne, et d'août 1917, à Verdun, faisant preuve d'un réel

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

courage, n'hésitant pas à se porter dans les zones bombardées pour assurer la police de la circulation et encourager ses gendarmes dont plusieurs ont été tués ou blessés à leur poste.

Retirée de son secteur de Verdun dans les premiers jours de septembre 1917, la division est portée au camp D du bois L'Évêque, puis, de là, aux environs de Toul.

Dans cette région, la prévôté assure de nombreux transfèrements concurremment à une surveillance serrée des étrangers et à de multiples patrouilles pour la surveillance de la circulation.
A partir du 11 décembre 1917, la division de marche du Maroc prend le nom de « division marocaine » (ordre du général en chef n° 12055).
Le 7 janvier 1918, le capitaine **EYT-DESSUS,** prévôt de la division, est fait chevalier de la Légion d'honneur, à compter du 29 décembre 1917. (*J. O.* du 7 janvier 1918.)
Le 19 janvier 1918, la division revient au camp de Bois-l'Evêque, puis quitte la région pour Marseille-en-Beauvoisin (Oise), où la signale le 2 avril le journal de marche.
De là, elle est une fois encore portée dans la Somme.
Le 26 avril 1918, opérant en liaison avec l'armée britannique, elle attaque entre Villers-Bretonneux et le bois de Hangard et arrête l'offensive allemande sur Amiens. Ses pertes sont sérieuses.
Pendant ce temps, la prévôté assure, comme d'habitude, la police du champ de bataille et de la circulation.
Le 30 avril 1918, date à laquelle est arrêté le journal de marche envoyé à la légion, la prévôté est cantonnée à Hébécourt, canton de Boves (Somme).

Citations obtenues. { Ordre de la division. 10
Ordre du régiment ou équivalentes. 20

Détachement à destination du service de l'arrière de l'armée britannique.

Le détachement de la 18e légion affecté à l'A. B., et mentionné au tableau V *bis*, quitte Bordeaux le 17 septembre 1914, commandé par le capitaine **MAZAUDET**, avec le lieutenant **LESTRADE** pour adjoint.
Dirigé sur la région de Château-Thierry, le détachement y est renforcé d'un autre de la 17e légion, qui comprend 20 gendarmes à pied et 10 gendarmes cyclistes, sous le commandement d'un capitaine.
Les gendarmes des deux légions, réunis, assurent dans la région de Château-Thierry le service des étapes de la IIe armée britannique, de concert avec les 77e et 140e régiments français d'infanterie territoriale.
Le service consiste à rechercher et évacuer sur l'arrière ou leur corps des prisonniers, traînards, maraudeurs, pillards, chevaux et matériel abandonnés, etc. . .
La prévôté séjourne dans la région de Château-Thierry jusqu'au 18 octobre 1914. Elle est transportée à cette date vers le nord, région de Béthune, Lillers, Merville, Armentières, Bailleul, Hazebrouck, Saint-Omer.
A une date indiquée de façon imprécise dans les pièces dont dispose la 18e légion, les détachements fournis par les 17e et 18e légions, jusque-là à peu près spécialisés dans les services des étapes, sont

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

fondus dans les autres, également de l'A. B., et concourent avec eux indifféremment à leur ancien service (celui des étapes) ou à celui des C. A. et des divisions.
Disséminés comme le sont les militaires prévôtaux à l'A. B., il est à présumer que bien des actes d'abnégation et d'héroïsme sont restés sans avoir été signalés, mais ceux qui ressortent des citations qui suivent montrent la haute conscience avec laquelle ils ont accompli leurs devoirs et su faire face à des situations parfois particulièrement difficiles et périlleuses.

Le 18 avril 1917, le gendarme BOURDEAUX, 18e légion, a reçu une lettre de félicitations du colonel F. S. :

Sous un violent bombardement, n'écoutant que son devoir, s'est porté avec crânerie au secours de trois militaires anglais blessés successivement près de son poste et, après les avoir mis à l'abri, dans des maisons, a procédé aux premiers pansements en attendant l'arrivée de l'ambulance.
Ce militaire a reçu, en outre, le « Military Medal » promotion de juillet 1917.

Le 10 mai 1917, le gendarme CAZENAVE (Joseph) est cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'armée britannique :

Blessé par un éclat d'obus dans l'exécution de son service, est resté à son poste malgré le bombardement jusqu'au moment où il a pu être évacué.

Le 16 juin 1917, le gendarme LHANDE (Dominique) est cité à l'ordre de la mission :

A exécuté avec sang-froid et courage son service sous un violent bombardement avec émission de gaz. Le 4 juin 1917, a été blessé au cours de ce service.

Le 30 juillet 1917, le gendarme FOSSES (Jean), est cité à l'ordre de la mission :

Gendarme d'un calme et d'un courage dignes d'éloges. Le 20 juillet 1917, en service commandé, a été blessé par un éclat d'obus, n'en a pas moins continué à assurer son service jusqu'à la relève normale, malgré la violence du bombardement.
A insisté pour reprendre son service le lendemain, malgré sa blessure.

Le 31 juillet 1917, le gendarme **BÉROT**, qui a entendu le sifflement d'un obus qui arrive, renverse l'officier interprète qu'il accompagne près des premières lignes et le couvre de son corps au moment même de l'éclatement. L'officier et le gendarme sont saufs.

Le gendarme BÉROT est cité à l'ordre de la mission le 30 octobre 1917 :

Aux armées depuis septembre 1914, a toujours fait preuve de dévouement, de zèle et d'initiative. A déployé un grand courage et du sang-froid le 31 juillet 1917 au cours d'un service exécuté sous un violent bombardement, en protégeant de son corps l'officier qu'il accompagnait.

Le 30 novembre 1917, la prévôté de division, commandée par le brigadier **ROCHET**, arrive à Ribécourt, les hommes très fatigués. La division bat en retraite. Arrivent des malheureux réfugiés, pour la plupart des femmes, des enfants, des vieillards littéralement exténués. Les hommes de la

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

prévôté, oubliant leurs propres fatigues, s'emploient à leur procurer abri et ravitaillement, puis à les faire partir par camion-auto.
Le départ de Ribécourt des gendarmes, étant ainsi retardé, ils sont surpris par l'arrivée de l'ennemi. Des officiers de l'A. B. abandonnent leurs bagages, mais eux chargent les leurs sur une brouette qu'ils poussent à tour de rôle et n'abandonnent rien à l'ennemi.

Le brigadier ROCHET a reçu du colonel prévôt de la force spéciale une lettre de félicitations libellée ainsi qu'il suit :

Le colonel prévôt de la F S. félicite le brigadier ROCHET du courage, de l'énergie, du sang-froid dont il a fait preuve le 30 novembre 1917, spécialement, en ramenant à l'arrière tous les chevaux, armes et effets de son détachement, au cours d'une marche en retraite ordonnée et faite dans des conditions particulièrement pénibles et dangereuses.

Le gendarme DORIGNAC, 18e légion, ainsi que ses camarades des autres légions ont reçu également une lettre de félicitations :

Le colonel prévôt de la F. S. félicite le gendarme DORIGNAC du courage, de l'énergie et du sang-froid dont il a fait preuve le 30 novembre 1917, spécialement en contribuant à ramener en arrière tous les chevaux, armes et effets de sa prévôté au cours d'une marche en retraite ordonnée et faite dans des conditions particulièrement, pénibles et dangereuses.

Le gendarme MOULIN, 18e légion, même lettre de félicitations que DORIGNAC.

Le 21 avril 1918, le gendarme **DUBROCA** (**Joseph**), 18e légion, est tué à Daours (Somme) en portant secours à des victimes civiles après un bombardement**. Il est cité à l'ordre de la brigade par ordre du général chef de la mission, le 1er mai 1918 :**

Très bon gendarme qui a toujours rempli consciencieusement ses devoirs. Le 21 avril 1918, à D...., ayant reçu l'ordre d'aller constater s'il y avait des victimes, après un bombardement, parmi la population civile et les militaires d'un poste du 5e génie, établi sur le canal, a tenu à accomplir sa mission jusqu'au bout malgré la reprise violente du bombardement; a été tué sur le chemin de halage par un obus qui a éclaté à cinq mètres de lui.

Le témoignage de satisfaction qui suit a été attribué au brigadier **GENDRO** (**Louis**) pour sa belle conduite au cours d'événements du 21 au 28 mars 1918 :

Le colonel prévôt de la F. S. est heureux de faire connaître à tout le personnel que M. le général **de LAGUICHE**, chef de la M. M. F attachée à l'A. B., a adressé un témoignage de satisfaction aux militaires dont les noms suivent :

GENDRO (Louis), brigadier à cheval à Loures (Hautes-Pyrénées), de la force spéciale :

Au cours des événements du 21 au 28 mars 1918, a fait preuve de courage, de zèle et de dévouement en évacuant, les 21 et 22 mars, les habitants de la commune de R.... , et les 24 et 25 mars ceux de B.... et S.... ; A, par son attitude et son exemple, continué à maintenir l'ordre et le

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

calme au milieu de la population.

Dans la soirée du 21 mars, un effroyable bombardement, par avions, de la gare et de la ville de Lillers a lieu. La gare est entièrement détruite, la ville est très endommagée.
Le chef d'escadron **DENIS**, prévôt de la Ire A. B., et son personnel se dépensent pour porter secours aux victimes.

Les citations suivantes leur sont décernées :

DENIS, chef d'escadron :

Le 21 mars 1918, lors du bombardement de la ville et la gare de Lillers, se trouvait aux points les plus atteints, au milieu de son personnel qu'il encourageait ainsi par sa présence, s'est dépensé, par la suite, sans souci des fatigues et des dangers, pour assurer l'évacuation de la région minière.
Excellent officier supérieur qui a montré, tant aux Dardanelles qu'aux différentes prévôtés où il a servi, beaucoup d'allant et de dévouement.

LANUSSE (Raymond), gendarme, 18e légion :

Le 21 mars 1918, au cours d'un violent bombardement par avions de la ville et de la gare de Lillers, a concouru à éteindre, avec l'un de ses camarades, le gendarme PRUGNAUD, un commencement d'incendie causé par un projectile incendiaire et s'est employé, sans souci du danger, étant placé dans une situation très périlleuse, sous le feu des avions qui le survolaient à moins de 100 mètres d'un train de munitions en flammes, dont les wagons explosaient successivement, à rechercher et à dégager les membres d'une famille ensevelie sous les décombres d'une maison détruite par le feu de l'ennemi.

PRUGNAUD (Gaétan), gendarme, 18e légion :

Même citation que le gendarme LANUSSE.

Le 12 mai 1918, le brigadier CHAIGNEAU, 18e légion, est cité à l'ordre de la mission pour des faits du 12 au 20 avril 1918 :

Du 12 au 20 avril 1918, a assuré, sous un bombardement permanent, l'évacuation de la ville de B..., fouillant tous les quartiers, déployant une rare énergie de jour et de nuit dans la répression du pillage, assurant les premiers soins aux blessés, inhumant les morts, donnant ainsi, devant la police anglaise en service près de lui, un bel exemple de courage et de dévouement.

Le 17 mai 1918, le gendarme CLOS (Joseph), 18e légion, reçoit du général chef de la mission (ordre n° 25 du colonel prévôt F. S.) un témoignage de satisfaction :

Pour le zèle et le grand dévouement qu'il a montrés du 11 au 24 avril 1918 dans son service pour l'évacuation de la population de Corbie. A subi un commencement d'intoxication au cours de ce service, à la suite duquel il a dû être hospitalisé.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le gendarme SOUPERBIE, 18e légion, a été cité à l'ordre de la F. S. (prévôté), n° 27 du 20 mai 1918, pour service distingué accompli du 10 au 30 avril 1918, à Blendecques, centre d'évacuation :

Détaché dans un centre de réfugiés, a été signalé par les autorités militaires et civiles comme s'étant intelligemment dépensé de jour et de nuit, pour adoucir matériellement et moralement la situation des évacués de passage.

Est cité à l'ordre de la F. S. (prévôté), le 10 juin 1918, pour services antérieurs :

MERVAUD (Victor), gendarme à la 18e légion :

Depuis le 30 mars 1918, jour de l'entrée en ligne de sa division, a assuré son service avec zèle, dévouement et courage dans une région bombardée quotidiennement. Le 12 mai, à C...., pendant un bombardement plus intense, a été intoxiqué par les gaz.

Est cité à l'ordre de la F. S. (prévôté), le 10 juin 1918 :

LABAT (Antoine-Aristide), 18e légion :

Du 10 avril au 12 mai 1918, est allé journellement dans la zone avancée pour diriger des convois d'évacuation, malgré de violents bombardements asphyxiants. A ainsi fait preuve de courage et de mépris du danger.

Citations obtenues.	A l'ordre de l'armée.	»
	A l'ordre de la brigade ou équivalent.	9
	A l'ordre de la prévôté F. S.	3
	Lettres de félicitations du chef de la M. M..	6

Prévôté du service de l'arrière de la IIe armée.
Détachement mobile.

Les militaires de la 18e légion désignés pour ce détachement mobile arrivent à leur formation le 12 octobre 1914.
Le détachement fait un service de police dans la région Doullens - Amiens - Beauvais - Clermont, de concert avec le 124e régiment d'infanterie territoriale, jusqu'au 9 août 1915.
A cette date, il est transporté par voie ferrée en Champagne, région Vésigneul - Revigny. La gendarmerie y fait des barrages, principalement sur la Saulx et l'Ornain, et procède à la recherche des suspects.
En janvier 1916, une partie du détachement est mis à la disposition du service des étapes de la VIe armée et quitte la région Revigny - Vésigneul - Vitry-le-François pour celle de Clermont (Oise).
Le 6 mars 1916, tout le détachement est à nouveau réuni et envoyé dans la région de Verdun. Plus

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

tard, **le** 1er juin 1917, il est réorganisé et participe à la formation de sections qui continuent à servir dans la même zone. Le capitaine qui commande la 4e section, notamment, de qui sont parvenus à la légion les renseignements qui précèdent, fournit, le 30 avril 1918, des postes à Rosnes et Rumont.
Le service de la prévôté, à Verdun, est très lourd. Les gendarmes répriment le pillage de la ville, veillent à l'exécution des consignes concernant la circulation des convois automobiles pour éviter l'encombrement des circuits, fouillent les maisons et les caves, souvent pleines de gaz toxiques, pour la recherche des déserteurs qui s'y sont réfugiés, parfois avec leurs armes, etc...

Le 3 avril, ils procèdent à l'enlèvement et à la vérification de l'identité de 400 soldats environ du 25e régiment territorial. d'infanterie, brûlés vifs dans leur cantonnement au magasin X... (déclaration du chef de brigade de 3e classe **RIBAGER**).

Le 8 septembre 1916, le gendarme **CASTAGNET** porte secours à deux soldats blessés près de son poste. Un troisième avait été tué sur le coup (déclaration du gendarme **CASTAGNET**, au dossier).

Tous ces services sont exécutés sous un bombardement intense et presque continu.
L'extrait du journal de marche envoyé à la légion par le capitaine **JOUBERT**, commandant **à la date du 30 juillet 1918** la 4e section, signale six tués ou morts des blessures reçues et neuf blessés. Aucun de ces militaires n'appartient à la 18e légion.
Ont été cités, parmi les militaires de la 18e légion en service au détachement :

Le 7 août 1916, à l'ordre de la brigade, par le général commandant la défense de Verdun :

VIDEAU (Pierre), gendarme, 18e légion :

Très bon serviteur qui, depuis plus, de trois mois, a, sans interruption, assuré avec courage et sang-froid un service périlleux dans une ville soumise à des bombardements continuels et très violents.

LACOSTE (Baptiste-Aurélien), gendarme, 18e légion :

Très bon gendarme qui, depuis plus de trois mots, a, sans interruption, assuré avec courage et sang-froid un service périlleux dans une ville soumise à des bombardements continuels et très violents.

DANIAU (Clément-Abel), gendarme, 18e légion :

Très bon serviteur qui, depuis plus de trois mois, a, sans interruption, assuré avec courage et sang-froid un service périlleux dans une ville soumise à des bombardements quotidiens et très violents.

Le 4 décembre 1916, à l'ordre de la brigade par le général commandant le groupement D. E. (détachement mobile de la prévôté de Verdun) :

DARROUZET (Jean), gendarme, 18e légion :

Très bon gendarme qui, dans une ville journellement bombardée, a accompli avec courage et sang-froid, de jour et de nuit, un périlleux service de patrouilles à cheval et à pied.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 7 août 1917, à l'ordre du régiment (6e régiment territorial d'infanterie), le gendarme territorial SALLES (Jean-Marie), 18e légion :

Gendarme très zélé et très brave qui, pendant plus de neuf mois, fit preuve de courage en accomplissant un service périlleux dans une ville journellement bombardée. S'est surtout fait remarquer par sa belle attitude durant le bombardement du 12 décembre dernier.

Un autre gendarme, **LASSAUQUE**, fut l'objet d'une proposition pour sa belle attitude, mais cette proposition fut ajournée par le général commandant la défense de Verdun (rapport n° 499 du 31 décembre 1916, du commandant de détachement, joint au dossier).
Voici les termes de cette proposition :

Très bon gendarme qui a accompli son devoir avec le plus grand zèle pendant son séjour aux armées. A exécuté durant six mois, dans une ville violemment bombardée, toutes les missions dangereuses qui lui ont été confiées.
S'est surtout fait remarquer par son courage, son intelligence et son activité, lors du violent bombardement du 12 décembre dernier.

Au point de vue général, il ressort de deux rapports du chef de détachement de la gendarmerie mobile de Verdun, en 1916, que, si le pillage a été évité ou restreint, l'ordre maintenu et la circulation des nombreux convois assurée à Verdun lors de la grande attaque de la place par l'armée allemande, c'est au service, remarquable de zèle et de dévouement, de la gendarmerie qu'on le doit (rapports 216 du 11 juin 1916 et 371 du 30 septembre 1916, du chef du détachement).

Citations obtenues. { A l'ordre de la brigade. 4
A l'ordre du régiment. 1
A l'ordre du régiment. 1
Propositions pour citation à l'ordre de la brigade, non suivies d'effet. 1

Prévôté de la 77e D. I.

La 77e D. I. fut formée, le 8 septembre 1914, du dédoublement de la 44e et d'éléments nouveaux de complément. D'abord division B, elle prend le n° 77 à partir du 16 octobre.
Sa prévôté est également formée d'une partie de celle de la 44e D. I. et d'éléments nouveaux. Elle est placée sous les ordres du lieutenant **JOUVE du GUIBERT**, 14e légion.
Cet officier, blessé au cours d'un bombardement d'**Arras** et amputé de la jambe droite le 7 octobre 1914, est remplacé le 9 du même mois par le lieutenant **MARRASSÉ**, de la légion de Paris.

A la date du 14 octobre, la constitution de la prévôté est la suivante :

Lieutenant **MARRASSÉ**, prévôt ; un chef de brigade de 2e classe à cheval, un chef de brigade de 3e classe à cheval, un chef de brigade de 4e classe à cheval, seize gendarmes à cheval, trois chefs de brigade de 3e classe à pied, deux chefs de brigade de 4e classe à pied, huit gendarmes à pied (trente-deux hommes).
Elle est rattachée à la 18e légion, pour l'administration.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La division tient secteur et occupe divers cantonnements dans la région d'Arras jusqu'à fin février 1916.
La prévôté fournit en Artois de nombreux postes pour la circulation et les services divers. Les cantonnements et les points où les gendarmes eurent à stationner furent fréquemment bombardés.
Le journal de marche signale que, du 20 octobre au 14 novembre 1914. le maréchal des logis chef **de LÉON** et le brigadier **FIDAIRE** sont renversés par obus de gros calibre ; que le gendarme **PADIOU** a un éclatement du tympan, le gendarme **CASTET** une patte d'épaule de sa tunique enlevée d'une balle, le gendarme **SCITE** sa pèlerine criblée de trous de balles ; qu'un général de division est tué le 9 mai 1915 à côté des gendarmes du poste « des Muguets ».
Le 3 septembre 1915, le lieutenant **MARRASSÉ**, prévôt, est promu capitaine et maintenu.
Le 14 décembre 1915, le chef de brigade de 2e classe à cheval **de LÉON**, 18e légion, est cité à l'ordre de la division :

Sous-officier de gendarmerie remarquable ; faisant partie d'une prévôté placée souvent dans des conditions difficiles et périlleuses, a, par son attitude exemplaire et son inlassable activité, rendu des services exceptionnels, notamment au point de vue de la surveillance de l'espionnage.

On trouve la division dans le secteur de Verdun, le 14 mars 1916. La prévôté y fait encore un service périlleux ; les emplacements de ses postes sont fréquemment bombardés.
La division prend part à l'offensive de la Somme de 1916. La prévôté est le 21 août à Morcourt, le 15 septembre à Warfusée.
Service toujours très actif de la prévôté. Le gendarme **LAIGNEAU** est légèrement blessé d'un éclat d'obus à la cuisse, au poste d'Herbécourt, le 25 août 1916.
Le 13 octobre 1916, le chef de brigade de 4e classe **ÉTANCHAUD** 18e légion, est cité à l'ordre du régiment :

Sur le front depuis le début de la campagne, a refusé de se faire relever. S'est acquitté de toutes les missions de barrage ou de police du champ de bataille avec tin courage calme et un dévouement absolu, demandant à commander les postes les plus exposés. A rendu de réels services au cours des batailles de l'Artois, de Verdun et de la Somme.

La division quitte la Somme au commencement de novembre 1916. Elle arrive dans l'Aisne en décembre.
Service habituel des abords du champ de bataille, des cantonnements et de la circulation.
Le 21 février 1917, le capitaine **MARRASSÉ**, prévôt de la division, est cité à l'ordre de la division :

En mission militaire en Arménie kurde au moment de la mobilisation, a dû, pour rentrer en France, traverser la Turquie hostile et mobilisée.
Affecté à la garnison de Paris, a demandé immédiatement à partir aux armée. Sur le front depuis le début des hostilités, a refusé par deux fois de bénéficier de la relève des officiers de son arme.
A rendu de réels services et fait preuve de bravoure au cours des batailles de l'Artois, de Verdun et de la Somme.

Le 21 mars 1917, le gendarme DUPLAA (Jean), 18e légion, est cité à l'ordre de la division :

Excellent soldat sous tous les rapports, courageux, discipliné, plein d'entrain ; gendarme d'élite et

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

homme de devoir, d'une remarquable probité professionnelle.
Le 20 mars 1917, exécutant un service de surveillance dans les anciennes lignes ennemies, y a heurté un engin de guerre dont l'explosion soudaine l'a grièvement blessé.

Ce militaire meurt des suites de ses blessures le 23 mars.

Le prévôt signale, dans son journal de marche, un véritable surmenage des gendarmes toujours au front de l'Aisne, en juin 1917.
La division quitte le front de l'Aisne au commencement d'août 1917. Le débarquement de la prévôté est signalé à Vesoul le 2 du mois.
Le journal de marche mentionne que le prévôt part de cette région pour celle de Lassigny - Roye-sur-Matz en auto, le 25 mars 1918, sans son personnel. Celui-ci le rejoint plus tard.
Outre sa prévôté, le prévôt dispose, dans la région sur le Matz, des brigades repliées de Guiscard, Lassigny et Beaulieu, plus, d'un demi-escadron de cavaliers.
Tout ce personnel est, employé à des postes de barrage du champ de bataille.
La prévôté de la 77e division est à nouveau signalée dans la région des Vosges, à Bussang, le 5 mai 1918.
Le journal de marche ne mentionne pas d'où elle vient, mais il est présumable qu'elle vient directement de la région du « Matz ».

Citations obtenues.	A l'ordre de la division	3
	A l'ordre du régiment ou équivalent	
	A l'ordre du régiment ou équivalent	1

Prévôté du Q. G. du 2e corps d'armée colonial.

La prévôté du 2e C. A. C. a été constituée le 25 juin 1915 avec les éléments suivants :
Le chef d'escadron **FABRE**, 10e légion, prévôt, venant du détachement mobile de la VIe armée ; le capitaine **SOUM** et le sous-lieutenant **PÉLARD**, 18e légion, venant du Q. G. du général **DUBAIL** (G.- A.-E.) ; trois maréchaux des logis à cheval, quatre brigadiers à cheval et dix-sept gendarmes à cheval de la 18e légion, venant du Q. G. du général **DUBAIL** (G.-A.-E.) ; sept gendarmes à cheval, 15e légion, venant de la D. E. S., IVe armée ; huit gendarmes à cheval, 15e légion *bis*, venant de la D. E. S., IVe armée ; deux maréchaux des logis à pied, 15e légion, venant de la D. E. S., IVe armée ; un maréchal des logis, un brigadier, huit gendarmes à pied, 15e légion *bis*, venant de la D. E. S., VIe armée. Soit : trois officiers, sept gradés et trente-deux gendarmes à cheval, quatre gradés et huit gendarmes à pied.
La prévôté est rattachée à la 18e légion pour l'administration. Elle est cantonnée le 25 juin 1915 à L'Épine, localité à 8 kilomètres nord-est de Châlons-sur-Marne, puis se trouve, fin août 1915, à Bussy-le-Château et région de Suippes où elle fait un service actif pour la police des cantonnements, postes pour la circulation, etc.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 12 septembre 1915, le gendarme **DACHIER** (Ernest), 15e légion bis, est tué par un obus, **à** Suippes, pendant qu'il rendait compte à son chef d'une mission qu'il venait d'accomplir.
Le même jour, le brigadier **MAILHET** (Simon), 18e légion, est gravement blessé à la main gauche d'un éclat d'obus en allant accomplir une mission sous un bombardement.

Ce militaire, MAILHET (Simon), 18e légion, est cité le 20 septembre 1915 à l'ordre du Q. G. du C. A. (régiment) :

Le 12 septembre 1915, a été grièvement blessé à la main pendant le bombardement d'une localité par l'ennemi, en allant accomplir un service prévôtal pour lequel il venait d'être commandé.

Pendant la série de combats qui se déroulent à partir des derniers jours de septembre 1915, dans le secteur du C. A., la prévôté participe à la police du champ de bataille et de la circulation. Sa mission est souvent périlleuse.
Le 25 septembre, elle a un cheval tué et un autre blessé sur la route Suippes-Souain.
Du 6 au 9 octobre, elle assure le service pour la circulation des colonnes de munitions à la sortie nord de Souain, lieu soumis à des tirs de barrage particulièrement violents à obus de gros calibre.

Le 11 octobre 1915, le brigadier CHEMIN (Armand), 18e légion, est cité à l'ordre du 2e C. A. C. :

Placé à plusieurs reprises dans un poste périlleux, constamment sous le feu de l'ennemi, est parvenu à maintenir l'ordre dans les colonnes et à assurer la libre circulation de jour et de nuit dans un passage difficile. Blessé à l'épaule, a tenu à continuer sa mission, donnant ainsi un bel exemple à son personnel.

Le 15 octobre 1915, le Q. G. du C. A. quitte son secteur de première ligne et passe à des cantonnements de l'arrière.

Le 2 novembre 1915, sont cités à l'ordre du Q. G. du 2e C. A. C. :

COURTADE-GAUYOUSE (François), gendarme, 18e légion :

Placé à plusieurs reprises dans un poste périlleux constamment sous le feu de 1'ennemi, est parvenu à maintenir l'ordre dans les colonnes et à assurer la libre circulation de jour et de nuit dans un passage difficile.

SECONDÉ (Félix-Edmond), gendarme, 18e légion :

Même citation que COURTADE-GAUYOUSSE.

COCOYNACQ (Justin), gendarme, 18e légion :

Même citation que GOURTADE-GAUYOUSSE.

DARTHIAILH (Jean), gendarme, 18e légion :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 8 octobre 1915, accomplissant une mission prévôtale, dans un endroit non abrité, à la sortie nord d'un village, est resté à son poste pendant l'exécution d'un tir de barrage de l'ennemi, et a porté secours à un cycliste de liaison, qui venait d'être frappé mortellement à quelques pas de lui.

Le 25 février 1916, le C. A. se trouve en secteur dans la région de Ressons-sur-Matz – Tricot ; puis, après une nouvelle période de repos et de cantonnements divers au sujet desquels le journal de marche ne contient aucun renseignement à retenir pour l'historique, nous le revoyons en première ligne dans l'offensive de la Somme.
Le 3 septembre 1916, il est à Bayonvillers ; ses divisions sont à Ignaucourt, Villers-aux-Érables, Wiencourt-l'Équipée.
Le P. C. du commandant de C. A., auquel est affecté un poste de gendarmes, est mentionné à 1 kilomètre au sud-est de Cappy le 20 septembre 1916, et à Bois-Marly le 30 octobre.

Le 16 novembre, des obus de gros calibre tombent sur Wiencourt-l'Équipée. L'un d'eux écrase, à quelques mètres d'un poste commandé par le brigadier **BAILLET**, une maison habitée par des civils. Deux personnes sont tuées et d'autres blessées au rez-de-chaussée. D'autres sont ensevelies sous les décombres dans la cave. Le brigadier **BAILLET** et ses hommes leur portent secours sous le bombardement qui continue violent.

Ils sont cités le 23 novembre 1916 à l'ordre du Q. G. du C. A. :

BAILLET (Jean), brigadier, 18e légion :

Le 16 novembre 1916, au cours du bombardement d'un village par l'ennemi, avec obus de gros calibre, a fait preuve de bravoure en procédant, dans un endroit particulièrement dangereux, au sauvetage de plusieurs familles ensevelies sous les décombres d'une maison qui venait d'être détruite.

Les autres militaires cités en même temps que le brigadier **BAILLET** sont de la 15e légion.
Fin décembre 1916, le 2e C. A. C. quitte la région de Bayonvillers. Il fait des cantonnements à l'arrière, dans l'Oise, et revient en secteur vers le 20 janvier 1917. La prévôté est à cette date à Merval (Aisne).
Les troupes du C. A. prennent part à l'attaque du Chemin-des-Dames (16 avril 1917), Pendant cette attaque, la prévôté participe à la police du champ de bataille et alimente une ligne de barrage placée pour empêcher l'éloignement vers l'arrière des isolés valides et diriger sur les ambulances les isolés blessés.
Bien que chacun sache combien le service des prévôtés fut lourd à cette époque, le journal de marche ne fait rien ressortir de particulier à l'actif de celle du Q. G. du 2e C. A. C.
Le gendarme **LARROQUE** (Jean-Rémi), de la brigade d'Amou, fait connaître, par une déclaration jointe au présent, que les 16 et 17 avril 1917, de service à la sortie nord-est de Vassogne, il rattrapa un certain nombre de Sénégalais qui avaient abandonné leur formation et les ramena, sous le feu de forts tirs de barrage de l'ennemi, à leur corps.
Il fut renversé, au cours de ce service, par un obus de gros calibre tombé auprès de lui.
Le 19 avril, la prévôté est à Longueval. Le 22 avril, elle s'éloigne vers l'arrière avec son C. A.

Le 23 avril, M. le chef d'escadron **ROUSSEL** remplace dans les fonctions de prévôt du 2e C. A. C.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

M. le chef d'escadron **FABRE**, nommé lieutenant-colonel à la 16e légion.

Le C. A. revient en ligne en Meurthe-et-Moselle et en Meuse de mai 1917 à fin avril 1918.
Rien à relever de particulier pour cette période dans le journal de marche adressé à la légion.

Citations obtenues. . . .
- A l'ordre du corps d'armée 1
- A l'ordre du régiment ou équivalent. 6

Prévôté du Q. G. du 39e C. A.

Le 39e C. A. est formé le 1er avril 1916. La prévôté du Q. G. est constituée avec des éléments prélevés sur diverses formations prévôtales, qui arrivent du 7 au 23 mai 1916.
Le prévôt du C. A. est le chef d'escadron **FRANÇOIS**, commandant de la compagnie du Lot.
Cet officier supérieur arrive au Q. G. du C. A., cantonné à Champigneulles, le 1er avril 1916. On lui détache à titre provisoire, du Q. G. de l'armée, en attendant l'arrivée du personnel qui lui est destiné, un chef de brigade de 4e classe à cheval et cinq gendarmes à cheval. Ces militaires retournent à leur formation normale le 7, c'est-à-dire dès l'arrivée des premiers éléments de la prévôté du 39e C. A.
Le 23 avril, la formation est au complet et comprend :

De la légion de Paris, 4 gendarmes à cheval, 6 à pied	10
1re légion, 3 gendarme à cheval	3
2e légion, 2 gendarmes à cheval	2
3e légion, 1 gendarme à cheval	1
5e légion, 1 chef de brigade de 4e classe à cheval.	1
10e légion, 1 chef de brigade de 2e classe à cheval, 2 gendarmes à cheval	3
14e légion, 1 chef de brigade de 4e classe à pied, 4 gendarmes à pied.	5
16e légion, 7 gendarmes à cheval	7
16e légion *bis*, 1 chef de brigade de 4e classe à pied, 1 gendarme à cheval.	2
17e légion, 1 chef de brigade de 4e classe et 5 gendarmes à cheval.	6
18e légion, 1 chef de brigade de 4e classe et 11 gendarmes a cheval.	12
TOTAL	52

La prévôté est rattachée, pour l'administration, à la 18e légion.
Le 21 juillet 1916, le C. A. quitte Champigneulles pour Essey.
La prévôté fait le service habituel de police de la circulation, des cantonnements, etc...
La prévôté du Q. G. du 39e C. A. est restée constituée jusqu'au 1er décembre 1917, date à laquelle le C. A. a été dissous.
Le journal de marche ne signale pendant cette période, à l'actif des militaires de la 18e légion, que la belle conduite du gendarme **LEBRAUD** (Philippe), en octobre 1917, dans la région du Chemin-des-Dames.

Ce militaire est cité le 26 novembre 1917 à l'ordre du Q. G. du 39e C. A. :

Pendant toute la durée des opérations d'octobre 1917, a coopéré au service de la circulation, avec un calme et un sang-froid dignes d'éloges, aux endroits soumis aux bombardements. A donné un bel

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

exemple d'endurance, de zèle et de dévouement en étant toujours volontaire pour se rendre aux points exposés où il a rendu les meilleurs services.

Citations obtenues.. A l'ordre du régiment ou équivalent 1

Autres citations obtenues par des militaires appartenant ou ayant appartenu à la 18e légion, dans des formations prévôtales qui n'ont pas adressé des extraits de journaux de marche à la légion.

(Ces citations sont placées dans l'ordre des dates auxquelles elles ont été attribuées.)

Cité à l'ordre du régiment, par le chef d'état-major du 12e C. A., le 16 avril 1916 :

THIRY, chef d'escadron, prévôt du 12e C. A. :

Sur le front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter pour assurer le bon fonctionnement de son service qu'il a organisé plusieurs fois dans des conditions périlleuses, sous des bombardements violents, faisant preuve en toutes circonstances d'activité, d'énergie et de courage.
(Cet officier commande en ce moment la compagnie des Hautes-Pyrénées.)

Cité à l'ordre du Q. G. de la 123e D. I., le 15 juin 1916 :

MAYE (Théophile), lieutenant, prévôt de la division :

Au cours de l'explosion d'un dépôt de munitions, provoquée par un violent bombardement, a fait preuve d'initiative, de sang-froid et de mépris du danger pour assurer le service d'ordre aux abords de ce dépôt, dans des conditions particulièrement dangereuses .
(Cet officier a été depuis promu capitaine à la 2e légion.)

Cité à l'ordre du Q. G. (régiment) de la 48e D. I., le 28 janvier 1916 :

BAUDÉAN (Simon), maréchal des logis à cheval, 18e légion :

Pendant les divers engagements de la division, a assuré avec le plus grand sang-froid et le plus entier dévouement le service d'ordre et de surveillance en arrière des troupes engagées, malgré de fréquents et violents bombardements de l'artillerie ennemie.

Cité à l'ordre de la prévôté de la IIIe armée, le 12 août 1916 :

BONNAVENTURE (Jean) :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pendant deux ans de campagne et dans toutes les affaires auxquelles a pris part la 2e D. I. d'infanterie coloniale, a fait preuve de l'esprit du devoir le plus complet. En dernier lieu, sur le front de la Somme, a assuré dans la zone de feu un service périlleux au cours duquel il a montré beaucoup de courage et de sang-froid.
(Ce militaire était, à l'époque de la citation, de la 15e légion ; il est maintenant de la brigade de Mauléon, 18e légion.)

Cité à l'ordre de la 11e D. I. C. (armée d'Orient), le 3 avril 1917 :

COTREAU (Gabriel), brigadier, 18e légion :

Au cours d'un violent bombardement par une escadrille d'avions ennemis, a fait preuve du sentiment du devoir le plus complet et le plus profond mépris du danger en se portant spontanément sur la route pour maintenir l'ordre au milieu de l'affolement général, sans se soucier du danger des éclats de bombes faisant des victimes autour de lui.

Cité à l'ordre du 20e C. A., le 28 avril 1917 :

DAUMAS (Paul-Auguste), chef d'escadron, prévôt du 20e C. A. :

Prévôt d'un C. A., a fait preuve d'un dévouement et d'une activité inlassables en assurant personnellement, nuit et jour, la bonne régularité des communications qu'un bombardement rendait précaires et très périlleuses au contact des troupes engagées en pleine bataille.
(Cet officier est aujourd'hui lieutenant-colonel T. chef de la 4e légion, au Mans.)

Cité à l'ordre de la prévôté de la IIIe armée, le 15 mai 1917 :

TOUGNE (Guillaume), gendarme de la 18e légion :

Le 3 mai 1917, a sauvé deux sous-officiers qui étaient tombés dans le canal, près de Jussy, avec un camion automobile dans lequel ils se trouvaient.
Ces deux sous-officiers, impuissants à se dégager, auraient infailliblement péri sans le secours opportun qui leur fut donné.
A fait preuve en cette circonstance d'intelligente initiative et de dévouement.

PARIZY (Gabriel), gendarme, 18e légion :

Même citation que le gendarme TOUGNE.

Cite à l'ordre de la 66e division, le 27 mai 1917 :

BICHOT (Onésime-Martial), gendarme, 18e légion :

Gendarme très vaillant ; a assuré un service très pénible et très exposé pendant dix-huit jours.
A été blessé par les éclats d'un obus ennemi à la face externe de la cuisse gauche et du pouce gauche ; malgré ses blessures est resté à son poste, refusant un repos à lui accordé par le médecin.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cité à l'ordre de la 34e D. I., le 12 janvier 1917 :

LE MOIGNE (Émile-Alaric), capitaine, prévôt de la D. I. :

Excellent prévôt qui se distingue par une activité et un dévouement au-dessus de tout éloge.
Au cours des opérations offensives d'avril 1917, a parfaitement assuré la police du champ de bataille, exécutant de sa propre initiative des rondes très fréquentes sur un terrain très violemment bombardé.
(Cet officier est toujours aux armées, et capitaine commandant de l'arrondissement de Bayonne.)

Cité à l'ordre du 21e C. A., le 13 juillet 1917 :

BLAYE (Louis-Albert), chef d'escadron, prévôt du 21e C. A. :

Officier supérieur de très grande valeur, remarquablement noté par tous ses chefs en temps de paix et en temps de guerre. A payé de sa personne par son intervention personnelle dans la police du champ de bataille de Picardie, pendant tout l'automne 1916. Vient de donner de nouvelles preuves d'énergie, d'activité, de sang-froid et de haute expérience professionnelle dans des circonstances difficiles, au cours desquelles il a été pour le commandement un auxiliaire des plus précieux et des plus sûrs.
(Cet officier, toujours aux armées, est' commandant de la compagnie de la Charente Inférieure.)

Cité à l'ordre de la 167e D. I., le 29 juillet 1917 :

CANTEGRIT (Octave-Pierre), capitaine, prévôt de la 167e D. I. :

Animé du sentiment du devoir et des qualités morales et militaires de premier ordre ; connaît et remplit sa mission avec autant de conscience et de zèle que de bravoure et d'entrain, donnant l'exemple à ses subordonnés partout et toujours. A réorganisé le service de la gendarmerie dans une ville soumise chaque jour au bombardement, et y fait régner l'ordre et la discipline malgré les difficultés et sans souci des fatigues et du danger.
(Cet officier, toujours aux armées, est commandant de l'arrondissement de La Rochelle.)

Cité à l'ordre du Q. G. de la 14e D. I., le 24 août 1917 :

POUJOL (François), lieutenant, prévôt de la division :

Commande la prévôté de la division avec autant d'énergie que de tact.
Au cours des combats offensifs d'août 1917, a su, grâce à la précision de ses ordres et à son ascendant personnel, obtenir de ses gendarmes le rendement maximum, organisant et contrôlant lui-même les services de barrage, de la circulation et d'escorte jusqu'aux P. C. des chefs de corps, sous des bombardements souvent violents.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cité à l'ordre du régiment par le chef d'état-major du 1er C. A., le 6 septembre 1917 :

BIREAU (Pierre-Armand), maréchal des logis de la 18e légion, à la prévôté de la 2e D. I. :

A fait preuve d'initiative, de sang-froid et de dévouement en assurant les services de police et de circulation dans une zone particulièrement bombardée.

Cité à l'ordre du régiment par le chef d'état-major de la 67e D. I., le 2 novembre 1917 :

COURRÈGES (Pierre-Henri), brigadier de la 18e légion, à la prévôté de la division :

Pendant la dernière offensive et sa préparation, a constamment assuré la liaison entre les différents postes de gendarmerie échelonnés pour le maintien de l'ordre sur les voies de communication.
A fait preuve dans l'exécution de ce service d'une intelligente initiative, et, par sa présence fréquente aux endroits les plus exposés, a donné un bel exemple à ses subordonnés.

Sont cités à l'ordre de la prévôté des étapes de l'armée d'Orient, force publique de Salonique, 2e secteur, le 11 janvier 1918 :

JOLLY (**Pierre**), gendarme de la 18e légion,
DASPET (**Pierre**), gendarme de la 18e légion, pour l'attitude et le sang-froid qu'ils ont montrés dans les circonstances suivantes :

Le 30 décembre 1917, à 22 h.30, de service à la gare des Orientaux à Salonique, ces deux gendarmes firent preuve de décision et de sang-froid en désarmant un officier d'une nation alliée, qui, très surexcité et pris de boisson, brandissait un revolver chargé, menaçant de faire feu sur un interprète de même nationalité avec lequel il venait d'avoir une altercation très violente.
Par leur courage et la promptitude de leur intervention, les gendarmes JOLLY et DASPET mirent rapidement fin à la discussion et évitèrent des accidents qui se seraient inévitablement produits en raison de la grande affluence de voyageurs.

Est cité à l'ordre de la prévôté des étapes de l'armée d'Orient, force publique de Salonique, le 20 janvier 1918 :

COURTADE-GAUYOUSE, gendarme, 18e légion :

Le 9 janvier 1918, à 21 h.30, les gendarmes COURTADE-GAUYOUSE (François) et POUSSARD (Adrien), de patrouille dans la ville de Salonique, percevaient le bruit de plusieurs coups de feu, tirés dans le quartier qu'ils exploraient. Présumant que l'intervention de plusieurs gendarmes était nécessaire pour le rétablissement de l'ordre et l'arrestation des délinquants, le gendarme COURTADE envoyait son camarade chercher du renfort dans leur cantonnement situé à proximité, et se dirigeait, seul, vers la maison d'où semblaient provenir les détonations.
A son arrivée sur les lieux, un nouveau coup de feu retentissait. Sans hésiter, le gendarme ouvrait la porte et pénétrait dans l'immeuble. Il apercevait, en haut d'un petit escalier, un individu très surexcité, en état d'ébriété et armé d'un fusil de guerre. Bondissant sur lui, il le désarmait après une courte lutte.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Un sergent d'infanterie grecque, pris de boisson, d'aspect très menaçant, brandissant un fusil de guerre, apparaissait à ce moment sur le pas de la porte d'entrée. S'élançant sur le nouveau venu, le gendarme COURTADE parvenait à le désarmer après l'avoir terrassé.
A ce même instant, le premier individu revenait, se précipitait vers le groupe des deux hommes, tenant en main un fusil de chasse braqué dans leur direction.
Le gendarme COURTADE se jetait aussitôt sur lui et, grâce à l'intervention d'un civil arrivé à ce moment, lui enlevait son arme et maîtrisait les deux individus jusqu'à l'arrivée du renfort demandé.

Cité à l'ordre du régiment par le général commandant la 157e D. I., le 1er mars 1918 :

LACABANNE (Armand), gendarme, 18e légion :

Sur le front depuis le 1er avril 1915. Pendant l'offensive de Champagne, a contribué au service de police du champ de bataille.
En 1917, de nouveau en Champagne, a assuré le service de la circulation dans une zone battue par le feu de l'ennemi et notamment le 14 juillet, lors du bombardement de Saint-Thierry.

Est cité à l'ordre de la prévôté de l'armée, le 15 avril 1918 :

TRÉBOUIL (Edmond-Ferdinand-Isidore), chef de brigade de 4e classe à cheval, 18e légion, de la 18e section de prévôté d'armée :

Pendant la période du 9 mars au 15 avril, a fait preuve, tant dans la zone avant au nord de l'Ailette que dans la ville de Soissons, sous les bombardements constants et violents, de sang-froid, de courage et d'énergie en accomplissant de jour et de nuit un service de surveillance et de circulation aux endroits les plus exposés.

Cité à l'ordre de la 70e D. I., le 5 mai 1918 :

LEJEUNE (Édouard-Henri), capitaine, prévôt de fa 70e D. I. :

En service à la 70e division depuis près de deux an a dirigé avec beaucoup de zèle et dans, des circonstances souvent très difficiles, le service prévôtal de la division et obtenu de ses gendarmes un excellent rendement.
(Cet officier, toujours aux armées, est commandant de l'arrondissement de Dax.)

Est cité à l'ordre de la prévôté de la IVe armée, le 10 mai 1918 :

CASTEIG-CANTOU, brigade d'Auros (Gironde) :

Très bon gendarme, au front depuis vingt et un mois ; en service à Reims, s'est particulièrement distingué dans plusieurs arrestations difficiles. Intoxiqué en mars 1918, a repris son service aussitôt rétabli. S'est distingué le 21 avril sous le bombardement en concourant à l'extinction d'un incendie que celui-ci avait provoqué.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cité à l'ordre du régiment par le chef d'état-major de la 67e D. I., le 28 mai 1918 :

PATIE (Jacques), gendarme, 18e légion :

Gendarme d'un courage éprouvé qui, sous le feu de l'ennemi, a toujours assuré son service avec le plus grand sang-froid.
S'est signalé en mars dernier en se portant spontanément, malgré un violent bombardement, au secours d'un caporal mortellement atteint, et, tout récemment encore, en assurant, pendant quatorze jours, un service d'ordre dans des endroits particulièrement exposés.

Le chef de brigade de 4e classe ROUAUD fut l'objet, de la part de son prévôt de C. A., d'une proposition de citation, le 27 août 1916, libellée comme suit, mais restée sans suite :

Excellent chef de brigade, toujours prêt à marcher. A fait preuve de dévouement et de sang-froid en organisant, sous le bombardement, des secours pour combattre un incendie qui, grâce à son initiative, a pu être rapidement limité.

(Voir rapport 341, du 26 août 1916, du lieutenant **PUISSET**, commandant la prévôté du Q. G. du 35e C. A.)

Citations obtenues.	A l'ordre du corps d'armée	2
	A l'ordre de la division	6
	A l'ordre du régiment ou équivalent	7
	A l'ordre d'une prévôté	8
	A l'ordre de la brigade	»

Ancestrama

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Liste nominative des prévôtaux cités individuellement à l'Ordre
(Un chef de brigade cité au front dans un bataillon d'Afrique est aussi compris dans ce Tableau)

D'une Prévôté aux armées	Du Régiment ou équivalent	De la Brigade	De la Division	Du Corps d'armée	De l'Armée	Lettres de félicitations
	DABEDEILLE, gend. **MIQUEL**, capitaine. **JALLEAU**, gendarme. **DÉLAS**, gendarme. **DUCASSE**, gendarme. **ETCHEBARNE**, gend. **CASTAING** Émile, g. **PÉLARD**, sous-lieut. **CLAVERIE**, gend. **MOREAU**, gendarme. **CASTAING** Gaston, g. **ANGEVIN**, chef de brigade de 3e classe. **ESPY**, chef de brigade de 3e classe. **ARHANÉGOÏTY**, gen. **DESCLAUX**, gend. **OUSRALET**, gend. **GUILLOTEAUD**, gen.		**DARRIVÈRE**, gend. **BON**, lieutenant. **ESPY**, chef de brigade de 3e classe (tué). **PÉBÉ**, gendarme (tué). **BISTOS**, capitaine.	**PLUTARQUE**, gendarme (tué).		
	NOGUÈS, chef de brigade de 3e classe. **DUCHON**, gendarme. **BAUDEIGNE**, gend. **POURRUT**, gendarme. **ILHÉRO-CRUTCHELAR**, gen.		**AUDIBERT**, capitaine. La Prévôté (citation collective).		**HUSTÉ**, gendarme.	
	MAISONVIEILLE, chef de brig. de 3e cl. **LAFOSSE**, chef de brigade de 3e classe. **GAUVRY**, gendarme. **POUMARAT**, lieut.		**EYT-DESSUS**, capit. **CADÈNE**, gendarme. **MAHÉROU**, gend. **COLIN**, gendarme. **CASSOU**, gendarme. **CASTEIG**, gendarme.	**VANCOELLIE**, gendarme (tué).		

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Présentation

D'une Prévôté aux armées	Du Régiment ou équivalent	De la Brigade	De la Division	Du Corps d'armée	De l'Armée	Lettres de félicitations
	MAUMUS, gendarme. **MAHÉROU**, gend. **DELPAL**, gendarme. **PÉTRINI**, lieutenant. **COURGUNET**, chef de brigade de 4e classe. **BARADAT-BARON**, chef de brig. de 4e cl. **GAUVRY**, gendarme. **PONNEAU**, gendarme. **VISPALIE**, gendarme. **LACAU**, gendarme. **SABAUT**, gendarme. **BROUILLAUD**, gend. **BÉRARD**, gendarme. **CHAUVET**, gendarme. **DUBARRY**, gendarme. **COURRIADES**, gend.		**CADÈNE**, gendarme. **MAUMUS**, gendarme. **CASSOU**, gendarme. **EYT-DESSUS**, capit.			
SOUPERBIE, gend. **MERVIAUD**, gend. **LABAT**, gendarme.		**CAZENAVE**, gend. **LHANDE**, gendarme. **FOSSES**, gendarme. **BÉROT**, gendarme. **DUBROCA**, gendarme. **DENIS**, chef d'escadron. **LANUSSE**, gendarme. **PRUGNAUD**, gend. **CHAIGNEAU**, chef de brigade de 4e classe.				**ROCHET**, chef de brigade de 4e classe. **DORIGNAC**, gend. **MOULIN**, gendarme. **GENDRO**, gendarme. **CLOS**, gendarme. **BOURDEAUX**, gend.
	SALLES, gendarme. **ÉTANCHAUD**, gend.	**VIDAU**, gendarme. **LACOSTE**, gendarme. **DANIAU**, gendarme. **DARROUZET**, gend.	**De LÉON**, chef de brigade de 2e classe.			

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

D'une Prévôté aux armées	Du régiment ou équivalent	De la Brigade	De la Division	Du Corps d'armée	De l'Armée	Lettres de félicitations
			MARRASSÉ, capit. **DUPLAA**, gendarme.			
	MAILHET, chef de brigade de 4e classe **COURTADE-GAUYOUSE**, gend. **SECONDÉ**, gendarme. **COCOYNACQ**, gend. **DARTHIAILH**, gend. **BAILLET**, chef de brigade de 4e classe.			**CHEMIN**, chef de brigade de 4e classe.		
BONNAVENTURE, g. **TOUGNE**, gendarme. **PARIZY**, gendarme. **JOLLY**, gendarme. **DASPET**, gendarme. **COURTADE-GAUYOUSE**, gend. **TRÉBOUIL**, gendarme. **CASTEIG-CANTOU**, gendarme.	**LEBRAUD**, gendarme. **THIRY**, chef d'escad. **MAYE**, lieutenant. **BAUDÉAN**, chef de brigade de 3e classe. **BIREAU**, chef de brigade de 3e classe. **COURRÈGES**, chef de brigade de 4e classe. **LACABANNE**, gend. **PATIE**, gendarme. **LARROZE**, chef de brigade de 4e classe (4e bat. d'Afrique)		**COTTEAU**, chef de brigade de 4e classe **BICHOT**, gendarme. **LE MOIGNE**, capit. **CANTEGRIT**, capit. **POUJO**, lieutenant. **LEJEUNE**, capitaine.	**DAUMAS**, chef d'escadron. **BLAYE**, chef d'escadron		
11	59	13	25	5	5	6

RÉCAPITULATION

Citations à l'ordre d'une prévôté	11
Citations à l'ordre d'un régiment ou équivalent	59
Citations à l'ordre d'une brigade	13
Citations à l'ordre d'une division	25
Citations à l'ordre d'un corps d'armée	5
Citation à l'ordre d'une armée	1
Lettres de félicitations	6
Total général	120

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

ÉTAT NOMINATIF des militaires de la Légion tués ou morts des suites de blessures ou de maladies aux armées.

Noms	Grades et armes	Résidence	Formation prévôtale	Date du décès
PLUTARQUE	Gend. à pied	**Samadet**	36e D. I.	Tué d'un éclat d'obus, **le 26 novembre 1914.**
ALLART	Gend. à cheval	**Montguyon**	Esc. d'escorte du G. Q. G.	Décédé **le 20 décembre 1914** (suite d'une chute de cheval.
PIQUE	Gend. à pied	**Lesparre**	D. E. S. IIe armée	Décédé **le 24 mai 1916.** (Maladie)
COCOYNACQ	Gend. à cheval	**St-Jean-Pied-de-Port**	Div. de marche du Maroc	Décédé **le 23 juillet 1916.** (Suicide)
MARRACHO	Gend. à cheval	**Oloron**	Esc. d'escorte du G. Q. G.	Décédé **le 17 août 1916.** (Maladie)
SOURGEN	Gend. à pied	**Lipsthey**	Div. de marche du Maroc	Décédé **le 3 novembre 1916.** (Maladie)
NOGUÈS	Chef de brig. 3e cl. à chev.	**Lannemezan**	68e D. I.	Tué par une bombe d'avion **le 27 janvier 1917.**
DUPLAA	Gend. à cheval	**Mauléon**	77e D. I.	Décédé **le 23 mars 1917** (Suite de blessures de guerre.)
ESPY	Chef de brig. 3e cl. à chev.	**Saint-Palais**	36e D. I.	Tué par un éclat d'obus, **le 3 juin 1917.**
PÉBÉ	Gend. à pied	**Arcachon**	36e D. I.	Tué par un éclat d'obus, **le 3 juin 1917.**
CADÈNE	Gend. à cheval	**Castelnau-Magnoac**	Div. de marche du Maroc	Décédé **le 26 août 1917.** (Suite blessure éclat de bombe.)
AUGERON	Gend. à pied	**Beauvais-sur-Matha**	A. O.	Disparu **le 23 sept. 1917.** (Naufrage de la Médie)
PÉRILLOUX	Gend. à pied	**Lipsothey**	18e C. A.	Décédé **le 19 janvier 1918.** (Maladie.)
BOUET	Chef de brig. 4e cl. à chev.	**Saint-Hilaire**	A. O.	Décédé **le 27 février 1918.** (Maladie, A. O.)
VIDEAU	Gend. à cheval	**Aire**	A. O.	Disparu **le 11 mai 1918.** (Naufrage du St-Anna.)
VANCOELLIE	Gend. à pied	**Castres**	13e D. I.	Tué par obus, **le 12 juin 1918.**
PONSEAU	Chef de brig. 3e cl. à pied	**Cadillac**	4e bataillon d'Afrique	Tué à la cote 304, **le 10 mai 1916.**

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IIIe PARTIE.

Chefs de brigade et gendarmes ayant été détachés dans d'autres corps ou services.

Sept chefs de brigade de 3e classe à pied,
Un chef de brigade de 4e classe à pied,
Quatre gendarmes à pied ont été détachés comme instructeurs dans des bataillons d'Afrique ou des sections spéciales.
Plusieurs de ces militaires ont accompagné leurs unités au front. Le chef de brigade de 3e classe **PONSEAU**, qui était de ceux-là, a été tué à l'ennemi, étant adjudant-chef au 4e bataillon d'Afrique, à la cote 304, le 10 mai 1916.
Le chef de brigade de 4e classe **LARROZE**, aujourd'hui chef de brigade de 3e classe, a été l'objet de la citation suivante comme adjudant au 144e territorial d'infanterie, le 4 août 1917 :

Brigadier de gendarmerie parti volontairement pour le front. Très bon adjudant, auxiliaire précieux pour le commandement. Très énergique. A conduit avec autorité des travaux de nuit sous de violents bombardements, pendant les attaques de la Somme (1916) et de l'Aisne (1917). Très méritant.

Le chef de brigade de 3e classe **JODRY**, détaché au 3e bataillon d'Afrique, a été nommé sous-lieutenant à titre temporaire dans ce bataillon, puis vient d'être promu sous-lieutenant de gendarmerie.
Deux gendarmes à pied sont encore à ce jour détachés comme sergents, l'un au 6e d'infanterie, l'autre aux sections spéciales du Château-d'Oléron. Un sous-officier a été tué et un autre a été promu officier, ainsi qu'il est dit ci-dessus ; les autres ont été réintégrés à la légion.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IVe PARTIE.

Renseignements sur le service de la légion à l'intérieur.

Le service de la légion à l'intérieur a considérablement augmenté d'importance par rapport à ce qu'il était avant les hostilités. Outre les nombreuses industries qui se sont développées, la position de légion frontière et côtière y a beaucoup contribué.
44 postes spéciaux, occupant 72 gradés ou gendarmes, fonctionnent à la frontière espagnole pour l'interception des passages des agents d'espionnage de l'ennemi, des déserteurs, des insoumis, des matières premières frappées d'interdit d'exportation, etc...
Les ports de La Rochelle, La Palice, Rochefort, Bordeaux et Bayonne, qui servent de têtes de lignes de navigation, départs ou arrivées, pour les États-Unis, l'Amérique du Sud, le Maroc, l'Afrique occidentale créent un courant de vie et de circulation intense dans la région, qui, ajoutant aux exigences générales du service, demande que les gendarmes fassent preuve de beaucoup de zèle et d'activité pour arriver à faire face à leurs multiples obligations dans des conditions satisfaisantes.
Quelques villes importantes : La Rochelle, Rochefort, Tarbes, Pau, Bayonne et surtout Bordeaux avec ses quais, ainsi que la proximité de la frontière, attirent beaucoup de déserteurs. La grande affluence d'étrangers dans la région facilite leur dissimulation et leur acheminement vers la frontière.
Mais la gendarmerie les traque sans merci.
363 insoumis et 1.975 déserteurs ont été arrêtés par elle depuis le début des hostilités.
C'est un résultat appréciable, acquis, cependant, avec un effectif restreint, beaucoup de vieux gendarmes ou chefs de brigade fatigués, et d'autres inexpérimentés.
26 citations à l'ordre de la légion ont été décernées, parmi lesquelles il convient de signaler plus spécialement les suivantes :
En septembre 1915, le brigadier **GENDRO** (Jean-Louis) et le gendarme **TISNÈS** .passent deux jours et demi à la poursuite de deux sous-officiers P. G., qu'ils finissent par capturer. Ils sont cités comme suit :

GENDRO (Jean-Louis), brigadier à Loures (Hautes-Pyrénées) :

Le 19 septembre 1915, mis à l'ordre de la légion pour avoir réussi, avec un gendarme de sa brigade, en pleine nuit, après deux jours et demi de patientes recherches et d'embuscades, à s'emparer par la force de deux sous-officiers P. G. évadés du dépôt de Bonnefont.

TISNÉS (Vincent), gendarme colonial à Loures (Hautes-Pyrénées) :

Le 19 septembre 1915, mis à l'ordre de la légion pour avoir réussi, avec son chef de brigade, en pleine nuit, après deux jours et demi de patientes recherches et d'embuscades à s'emparer par la force de deux sous-officiers P. G. évadés du dépôt de Bonnefont.

Le 13 août 1916, le maréchal des logis GOUAUX (Dominique), de Vielle-Aure (Hautes-Pyrénées), est cité :

Pour avoir, le 19 juillet 1916, fait preuve d'endurance, de dévouement et d'initiative dans les circonstances suivantes :
Ayant été informé qu'un Espagnol s'était réfugié en France après avoir assassiné un de ses compatriotes en Espagne, s'est mis à sa poursuite et, après avoir parcouru dans la même journée de 45 à 50 kilomètres en haute montagne, a découvert l'assassin, l'a appréhendé et l'a refoulé sur le territoire espagnol où les autorités de ce pays l'ont arrêté.

Ancestramil

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ancestramil

TABLE DES MATIÈRES

Ire PARTIE.

Renseignements généraux sur les effectifs.

I. — Effectif de la légion au 1er août 1914.. 3
II. — Personnel reçu du 2 août 1914 au 30 avril 1918. 4
III. — Effectif du personnel à l'intérieur au 30 avril 1918. 5
IV. — Personnel fourni par la légion aux prévôtés 6
V et V bis. — Constitution des prévôtés et détachements à leur départ de la légion . . 7
VI. — Effectif par prévôté au 30 avril 1918. 9
VII. — État indicatif du nombre total des militaires de la légion envoyés aux prévôtés. . 11

IIe PARTIE.

Renseignements particuliers aux prévôtés. — Historique des faits.

Prévôtés du 18e C. A. (corps d'armée et 35e et 36e D. I.) 13
Prévôté de la 68e D. I.. 19
Prévôté de la 92e D. territoriale, devenue 131e D. I.. 21
Escadron d'escorte du G. Q. G.. 22
Prévôté de la division de marche du Maroc.. 23
Détachement à destination du service de l'arrière de l'armée britannique. 30
Prévôté du service de l'arrière de la IIe armée (détachement mobile). 34
Prévôté de la 77e D. I. 36
Prévôté du Q. G. du 2e C. A. colonial.. 38
Prévôté du Q. G. du 39e C. A. 40
Citations obtenues dans des prévôtés diverses. 41
Liste nominative des prévôtaux cités individuellement. 48
États des militaires de la légion tués ou décédés des suites de blessures
ou de maladies aux armées. 51

IIIe PARTIE.

Renseignements sur les militaires détachés dans d'autres corps ou services 52

IVe PARTIE.

Renseignements sur le service de la légion à l'intérieur. 53

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ancestramil

18e Légion de Gendarmerie

HISTORIQUE

Pour la période du 1er Mai 1918 au 1er Mai 1919

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GENDARMERIE NATIONALE

18e Légion

Formations non indiquées à la première partie dans lesquelles ont servi des militaires de la Légion, ***du 1er mai 1918 au 30 mai 1919****.*

DÉSIGNATION des unités prévôtales	Officiers	A CHEVAL					A PIED				
		Chefs de Brigades				Gendarmes	Chefs de Brigades				Gendarmes
		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.	
4e C. A.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
2e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
9e C. A.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
10e C. A.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
12e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
13e C. A.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
32e C. A.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
5e D. C.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
12e D. I.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
19e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
24e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
31e D. I.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
33e D. I.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
40e D. I.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
12e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
22e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
29e Section	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»
57e Section	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
68e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
103e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
104e Section	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
113e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
153e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
155e Section	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	»
161e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
165e Section	»	»	»	»	»	4	»	»	»	1	»
171e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
174e Section	»	»	1	»	1	7	»	»	»	»	3
167e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
154e Section	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
181e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
192e Section	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
194e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
183e Section		»	»	»	»	»	»	»	»	»	1

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DÉSIGNATION des unités prévôtales	Officiers	A CHEVAL					A PIED				
		Chefs de Brigades				Gendarmes	Chefs de Brigades				Gendarmes
		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.		1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.	4e Cl.	
197e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
185e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
201e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	7
203e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
208e Section	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
205e Section	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
Prévôté T. L. F.	1	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»
Prévôté d'A. 2e Section A. O.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
Aréa. Britannique n°1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	15
Aréa. Britannique n° 5	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»
Force supplémentaire d'Albi	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Force supplémentaire de Roanne	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»
Gendarmerie d'Alsace et de Lorraine	»	»	»	»	4	2	»	»	»	1	3
4e C. A. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
6e C. A. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
36e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
40e D. I. U. S.	»	»	1 (1)	»	»	1	»	»	»	»	»
77e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
79e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
85e D. I. U. S.	»	»	1 (1)	»	»	1	»	»	»	»	»
88e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
90e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
92e D. I. U. S.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	»										

(1) Aspirant

Bordeaux, le 1er juin 1919.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Renseignements particuliers aux prévôtés.

(*D'après les journaux de marche communiqués.*)

Prévôté de la 68e division.

En août 1918, dans l'Aisne, la division poursuit l'ennemi qui se retire en combattant sur la Vesle. Du 2 au 15 août, la prévôté de la division assure avec le plus grand zèle la libre circulation sur les routes bombardées par l'ennemi.

Le 4 septembre, la division est à Châlons-sur-Marne.

Le 12 septembre, le général **PRAX**, commandant le 11e corps d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée le **capitaine AUDIBERT (Jean-Siméon), prévôt de la 68e division d'infanterie (ordre général n° 409) :**

Officier dont le courage, le mépris du danger et l esprit de sacrifice n'ont d'égal que sa modestie. Comme prévôt de la 68e division d'infanterie et .comme commandant provisoirement les prévôtés du 11e corps d'armée s'est prodigué de jour et de nuit dans un secteur d'attaque, montrant à tous l'exemple dans les conditions les plus pénibles et les plus dangereuses.

Le 21 octobre, la division quitte la Champagne, par voie ferrée, et arrive à Massevaux (Alsace), le 22 octobre.
Elle séjourne en Alsace jusqu'au 3 décembre, date de son départ pour Montbéliard.

Le 22 janvier 1919, sont cités à l'ordre de la division

GROS (Joseph-Marius), gendarme, 18e légion :

Très bon gendarme, a toujours été dans les moments difficiles un exemple de sang-froid, particulièrement dans le secteur de Verdun et lors des opérations de Champagne, en septembre-octobre 1918.

PLANTEY (Jean-Pierre), gendarme, 18e légion :

A toujours fait preuve de sang-froid dans les moments difficiles, notamment dans le secteur de Verdun où il a assuré son service sous un bombardement d'obus de gros calibre.

FORGUE (Louis), gendarme. 18e légion :

Très bon gendarme. Dans les moments difficiles a toujours été un exemple de sang-froid assurant son service sous des bombardements violents, notamment à Verdun.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GAUMY (Fernand), 18e légion :

Plein d'entrain, a toujours été dans les moments difficiles un exemple de sang-froid assurant son service sous des bombardements incessants, notamment dans le secteur de Verdun.

Le 8 février 1919, sont cités à l'ordre de la division :

LAVERGNE (Jean-Marie), chef de brigade de 4e classe à cheval, 18e légion :

Chef de brigade donnant sans cesse l'exemple. Alors que ses fonctions lui auraient permis de demeurer souvent assez éloigné du front, a toujours demandé à participer au service d'ordre dans les endroits difficiles et dangereux.

CASTÉRAN (Michel), gendarme à cheval, 18e légion :

Gendarme de premier ordre, plein d'activité et de dévouement.
Pendant les attaques de Craonne, en 1916, a été volontaire pour aller dans un. poste en première ligne (plateau triangulaire), où il est resté pendant sept jours sous un bombardement des plus violents.

Le 1er avril, la division d'infanterie devient division d'instruction polonaise.

Prévôté de la 131e division.

Le 2 mai, la division est à Grandvilliers (Oise). Le 29, elle arrive à Longpont, canton de Villers-Cotterêts (Aisne). Du 2 au 11 juin, la prévôté, placée dans la forêt de Villers-Cotterêts, fait .refluer vers la ligne de combat les isolés qui, par bandes, et sans officiers, se replient dans la direction de Villers-Cotterêts.
Des patrouilles de gendarmes à cheval parcourent Haramont, Largny, Coyolles, Pisseleu ; les isolés arrêtés sont conduits aux trains de combat de la D. I. et ramenés en ligne le soir même par les gradés chargés d'y conduire les ravitaillements.

Le 11 juin, la division fait partie de la Xe armée (11e C. A.). Par ordre du général commandant le C. A., quatre gendarmes à pied sont détachés à la ferme de La Noue, près de Villers-Cotterêts, pour assurer l'ordre dans cette ville pendant les opérations de réquisition et d'évacuation. Le 12 juin, à 9 h. 30, le gendarme à pied **VANCOELLIÉ** et un de ses camarades, qui faisaient partie du détachement, sont tués en accomplissant leur mission.

Le 14 juin, le gendarme **VANCOELLIÉ**. (Joseph-Victor), 18e légion, est cité à l'ordre du 11e C. A. (ordre général n° 370) :

Excellent gendarme, qui s'est toujours distingué dans les postes périlleux où il fut placé. Le ….. 1918, de service dans une ville bombardée, à proximité du front, a vaillamment accompli sa mission

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

sous un bombardement intense, donnant un bel exemple de courage et de dévouement. A été tué victime de son devoir.

Le 28 juin, la division est envoyée dans la Meuse, où elle reste jusqu'en juillet. En juillet elle est dans la Marne, en août dans les Vosges, le 21 novembre à Molsheim et, le 22 novembre, la division défile à Strasbourg devant le général **GOURAUD**.

Le 23 décembre 1918, le gendarme GENTIEU (Gaston-Eugène), 18e légion, est cité à l'ordre du régiment :

Venu aux armées sur sa demande. Excellent gendarme. A assuré pendant quinze jours un service d'évacuation dans une ville située à proximité du front et bombardée de façon intense, du 11 au 25 juin 1918 à Villers-Cotterêts. Bien que deux de ses camarades aient été tués à ses côtés, le lendemain même du jour où ce service avait commencé, a demandé à rester à son poste jusqu'à la fin des opérations, donnant ainsi un bel exemple de courage et de dévouement.

Le 10 janvier 1919, le gendarme PELUCHON (Albert-Clément), 18e légion, est cité à l'ordre du régiment :

Excellent gendarme ayant trente-deux mois de présence au front. Pendant les durs combats qu'a dû subir la division en 1918, dans la Somme, sur l'Aisne et sur la Marne a toujours fait preuve de courage et de sang-froid aux postes de barrage et au cours de patrouilles à cheval faites en des endroits battus.

Le 10 janvier 1919, le chef de brigade de 4e classe RIBAUT (Jean-Félix-Bertrand), 18e légion, est cité à l'ordre du régiment :

Chef de brigade ayant trente-deux mois de présence au front. Pendant les durs combats qu'a dû subir la division en 1918, dans la Somme, sur l'Aisne et sur la Marne, a toujours fait preuve de courage et de sang-froid aux postes de barrage et au cours de patrouilles à cheval faites en des endroits battus.

La 131e division est dissoute le 10 janvier, à 23 h.59. La prévôté de la division est dirigée sur Brabant-le-Roi (Meuse).

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CITATIONS OBTENUES PAR LES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET GENDARMES APPARTENANT A DES PRÉVÔTÉS DONT LES JOURNAUX DE MARCHE N'ONT PAS ÉTÉ COMMUNIQUÉS

1918

M. CHEDAL-BORNU (Louis-Alphonse), chef d'escadron, commandant la compagnie des Landes, cité à l'ordre du Q. G. du 14e C. A., le 11 novembre 1918 :

Pendant les batailles d'octobre 1918, a dirigé le service de la circulation au milieu de grandes difficultés, avec une compétence et un zèle au-dessus de tout éloge. A réussi, en particulier, par son intervention personnelle au cours des combats sur l'Aisne à maintenir l'ordre et la discipline de route dans des convois importants franchissant la rivière sous des tirs d'interdiction violents.

M. LASSERRE (Gabriel-Léopold), capitaine, commandant l'arrondissement de Mont-de-Marsan, cité à l'ordre de la 41e D. I. le 5 juin 1918 :

A, dans une région soumise à des bombardements communs, assuré son service avec son calme et son sang-froid habituels, payant de sa personne et offrant le meilleur exemple. S'était déjà signalé à Verdun.

M. NANTEUIL (Jean-Baptiste), capitaine, commandant l'arrondissement de Bagnères, cité à l'ordre de la 169e D. I. le 22 juin 1918 :

Officier de gendarmerie très énergique, qui s'était signalé au début de la guerre, dans les combats en Belgique et dans le Nord de la France, puis à la bataille de la Marne, par ses qualités de courage et de dévouement. Vient encore de rendre les meilleurs services pendant la période du ….. au ….. 1918, en dirigeant avec beaucoup d'activité, sous le bombardement des barrages de police.

M. GAY (Élie-Jean), capitaine, commandant l'arrondissement de Pau, cité à l'ordre de la 121e D. I. le 26 septembre 1918 :

Officier remarquable par son dévouement inlassable. A toujours assuré, au front, l'exécution parfaite de son service et a obtenu, par son exemple personnel sous les bombardements, en particulier sur la Somme, en 1916, et devant le Kemmel, en 1918, une discipline parfaite du champ de bataille.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

M. KRAFFT (Jean-Baptiste), lieutenant, commandant l'arrondissement de La Réole, cité à l'ordre du Q. G. de la 59e D. I. le 2 octobre 1918 :

Durant les opérations de la division sur la Somme, en avril 1918, et plus récemment au nord de l'Aisne, a obtenu du personnel sous ses ordres le meilleur rendement, poussant ses hommes jusqu'au contact immédiat des régiments pour assurer l'ordre, la circulation et la reconnaissance du champ de bataille dans des régions soumises à de violents bombardements et, en particulier, à Vauxaillon, du 18 au 25 septembre. Serviteur dévoué sur lequel on peut entièrement compter.

M. DÉPREZ (Louis-Guillaume), capitaine, commandant l'arrondissement de Bordeaux.

En août 1917, la ville de Monastir est violemment bombardée. Plus de 2 000 obus de tous calibres, incendiaires et toxiques, tombent sur la ville et anéantissent plusieurs quartiers. Le capitaine DÉPREZ, qui remplit les fonctions d'adjoint au commandant d'armes de la place, se prodigue pendant toute la durée du bombardement ; de 17 heures à 24 heures, il parcourt les quartiers bombardés pour organiser le sauvetage de la population civile et combattre les incendies allumés par les obus, faisant preuve du plus profond mépris du danger.

Le 8 décembre 1918, le général FRANCHET d'ESPEREY, commandant en chef les armées alliées en Orient, cite à l'ordre de la division le **capitaine DÉPREZ (Louis-Guillaume), adjoint au grand prévôt de l'armée d'Orient :**

En août 1917, à Monastir, a fait preuve de courage et de dévouement et du plus profond mépris du danger en se prodiguant sous les obus pour organiser le sauvetage de la population civile et combattre les incendies. A toujours fait preuve en toutes circonstances de bravoure et d'allant au cours de la guerre.

M. PORCHERON (Pierre-Alfred), lieutenant, commandant l'arrondissement de Bordeaux (2e section), cité à l'ordre du régiment le 4 décembre 1918 :

Officier des plus dévoués ; chargé, dans le secteur de Monastir, en période d'attaques, de l'organisation et de la surveillance de la circulation sur une route fréquemment bombardée, a fait preuve dans ce service difficile de beaucoup d'énergie et de courage, notamment pendant le bombardement du 14 septembre 1918.

GERGOUIL (Louis-Gaston), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la 21e D. I. le 7 juin 1918 :

Détaché dans un poste au nord de l'Aisne, le 21 mai 1918, y est resté jusqu'à la dernière minute, ne l'a quitté que pour aider à transporter de grands blessés à l'arrière sous un violent bombardement. Déjà intoxiqué par les gaz, a continué à assurer son service jusqu'au moment où il a dû être évacué.

DUSSEAU (Jean), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. le 22 juin 1918 (ordre de la brigade) :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 27 mai 1918, a fait preuve de belles qualités de discipline militaire et de courage en procédant à l'évacuation du village de B..., sous un bombardement intense. Ne s'est replié que sa mission terminée, à l'arrivée de l'ennemi dans le village.

POYER (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. le 22 juin 1918 (ordre de la brigade) :

Le 27 mai 1918, a fait preuve de belles qualités de discipline militaire et de courage en procédant à l'évacuation du village de B..., sous un bombardement intense. Ne s'est replié que sa mission terminée, à l'arrivée de l'ennemi dans le village.

LARROQUE (Jean-Marie), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. le 22 juin 1918 (ordre de la brigade) :

Le 27 mai 1918, a fait preuve de belles qualités de discipline militaire et de courage en procédant à l'évacuation du village de B..., sous un bombardement intense. Ne s'est replié que sa mission terminée, à l'arrivée de l'ennemi dans le village.

LAJOUS (Baptiste), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la division marocaine le 23 juin 1918 :

Au front depuis onze mois. Modèle de courage et de sang-froid. Toujours volontaire pour les postes périlleux. A assuré d'une façon parfaite, au cours des dernières opérations, le service de la circulation et la police des isolés dans un secteur que le tir de l'artillerie rendait particulièrement dangereux. S'était déjà signalé dans la Somme (avril 1918) et à Verdun (en août 1917).

MICHELET (Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la division marocaine le 23 juin 1918 :

Au front depuis vingt mois. D'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve. Au cours des dernières opérations a assuré d'une façon parfaite le service de la circulation et de la police des isolés dans un secteur que le tir de l'artillerie rendait particulièrement dangereux. S'était déjà signalé en Champagne (avril 1917) et dans la Somme (avril 1918).

DUSSAU (Auguste), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 26 juin 1918 :

Deux ans de séjour. A fait preuve de courage et d'une solide conscience professionnelle en assurant le service des barrages dans un village violemment bombardé.

MEYNIÉ (Jean), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 19 juillet 1918 :

Pendant un séjour de près de deux mois à D... a assuré son service avec courage, zèle et dévouement dans les localités très fréquemment et très violemment bombardées.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

IBAR (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 19 juillet 1918 :

Pendant un séjour de près de deux mois à D..., a assuré son service avec courage, zèle et dévouement dans les localités très fréquemment et très violemment bombardées.

JAVELOT (Rémy), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 19 juillet. 1918 :

Pendant un séjour de près de deux mois à D..., a assuré son service avec courage, zèle et dévouement dans les localités très fréquemment et très violemment bombardées.

BRUNOT (Antoine), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 19 juillet 1918 :

Pendant un séjour de près de deux mois à D..., a assuré son service avec courage, zèle et dévouement dans les localités très fréquemment et très violemment bombardées.

SALLABERRY (Édouard), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 19 juillet 1918 :

Du 2 au 20 mai 1918, a assuré, de jour et de nuit, sous un bombardement continuel avec obus à gaz et obus incendiaires, un service très dur pour prévenir et réprimer le pillage et pour évacuer des stocks très importants de denrées et de marchandises abandonnées. A donné, dans ces circonstances, un bel exemple de courage, d'énergie et de dévouement.

GABASTON (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 21 juillet 1918 :

Très bon gendarme, au front depuis le 8 avril 1917. En service dans une place située en pleine bataille, s'est particulièrement distingué, le 21 avril 1918, en concourant, sous un violent bombardement, à l'extinction d'un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions, et le 8 juin, lors de l'attaque de la ville par les Allemands.

GRELLETY (Jean-Robert), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 161e D. I. le 27 juillet 1918 :

Pendant les combats du 14 au 20 juillet, a fait preuve d'initiative et d'énergie, en secondant dans leur mission les gendarmes effectuant des barrages près des lignes ; a pris les mesures nécessaires pour rétablir, à maintes reprises, sous le bombardement, la circulation entravée par des arbres abattus par des obus.

PAPY (Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 27 juillet 1918 :

Le 18 juin 1918, à proximité des lignes allemandes, a fait preuve d'initiative et de sang-froid en

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

aidant deux soldats anglais à sortir d'un fossé une voiture d'ambulance que ces soldats y avaient laissée quelques jours avant : opération difficile et périlleuse qui n'a pu être effectuée que de nuit et sous le feu des mitrailleuses ennemies.

MONÉROL (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 30 juillet 1918 :

Au front depuis le 8 avril 1917. Lors de l'attaque du 18 juin 1918, s'est porté au secours d'un sous-officier et de quatre artilleurs ensevelis sous un abri. S'est dépensé sans compter malgré le bombardement et n'a quitté sa mission de sauvetage que terrassé par la fatigue.

REY (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du 4e C. A. le 1er août 1918 :

Très bon serviteur, esclave du devoir. Chargé du service d'ordre au poste de La Sapinière, au moment de l'attaque ennemie du 15 juillet 1918, est resté, pendant onze heures bravement à découvert, malgré la violence du bombardement, pour assurer le contrôle des blessés. Ne s'est replié que sur l'ordre du service de santé.

SANSOT-LAFARGUE (Henri), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la 11e D. I. le 4 août 1918 :

Sous-officier d'un dévouement sans bornes. A pris part, au début de la campagne, aux affaires de Charleroi. Depuis son arrivée à la D. I., n'a pas cessé de faire preuve de calme et de sang-froid, notamment le 31 juillet 1918, où il fut gravement intoxiqué par les gaz en accomplissant son service à proximité des premières lignes.

DESBARATS (Jean), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 77e D. I. le 17 septembre 1918 :

Chargé depuis plus de deux mois d'une mission souvent périlleuse, n'a jamais hésité pour l'accomplir à circuler dans une ville continuellement bombardée. A été blessé.

CHABOT (Fernand), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la division marocaine le 17 septembre 1918 :

Présent au front depuis deux ans. A assuré d'une façon parfaite le service de la circulation dans un secteur soumis constamment aux tirs de l'artillerie ennemie. S'était déjà fait remarquer par son courage et son énergie.

HALLIER (Marie-Noël-Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la division marocaine le 17 septembre 1918 :

Présent au front depuis trois ans. A assuré d'une façon parfaite le service de la circulation dans un secteur soumis constamment aux tirs de l'artillerie ennemie. S'était déjà fait remarquer par son courage et son énergie.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TAUZIAS (Pierre), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 10 novembre 1918 :

Chef de brigade d'une activité inlassable. A assuré le service de circulation difficile, faisant preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement.

FOURCADE (Antoine-Joseph-Bazilide-Clément), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 77e D. I. le 12 novembre 1918 :

Très bon gendarme. Au front depuis février 1916. Au cours de toutes les opérations de sa division, a assuré avec dévouement sa police de champ de bataille, se faisant remarquer par son mépris du danger Du 22 octobre au 2 novembre 1918, chargé, sur la Lys, de la police des ponts du génie, plusieurs fois coulés, a parfaitement rempli sa mission, faisant preuve d'une initiative et d'un sang-froid remarquables sous les tirs harcelants d'avions et d'artillerie.

PEYNAUD (Léonard), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 77e D. I. le 12 novembre 1918 :

Très bon gendarme. Au front depuis novembre 1916. Au cours de toutes les opérations de sa division, a assuré avec dévouement sa police de champ de bataille, se faisant remarquer par son mépris du danger. Du 22 octobre au 2 novembre 1918, chargé, sur la Lys, de la police des ponts du génie, plusieurs fois coulés, a parfaitement rempli sa mission, faisant preuve d'une initiative et d'un sang-froid remarquables sous les tirs harcelants d'avions et d'artillerie.

ROUCHEREAU (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 77e D. I. le 12 novembre 1918 :

Très bon gendarme. Au front depuis quatre mois. Au cours de toutes les opérations de sa division, a assuré avec dévouement sa police de champ de bataille, se faisant remarquer par son mépris du danger. Du 22 octobre au 2 novembre 1918, chargé, sur la Lys, de la police des ponts du génie, plusieurs fois coulés, a parfaitement rempli sa mission, faisant preuve d'une initiative et d'un sang-froid remarquables sous les tirs harcelants d'avions et d'artillerie.

DUPHIL (Jean-Gaston), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 23 novembre 1918 :

Excellent gendarme, d'un dévouement à toute épreuve, a participé à tous les services d'ordre organisés en arrière des troupes engagées dans la zone fréquemment battue par les projectiles ennemis, notamment à Ostel (1917), Néry et Lataule (1918). Légèrement intoxiqué en août 1918 en accomplissant son devoir.

ESTOUP (Basile-François), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la 30e D. I. le 14 novembre 1918 :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Excellent serviteur. Au front depuis le début de la campagne, a fait preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement absolu et a rempli tous ses devoirs avec beaucoup de tact. S'est distingué par son calme et son sang-froid du 16 septembre au 24 octobre 1918, période pendant laquelle il a assuré la police du champ de bataille en des points et sur des routes fréquemment bombardés.

BARBUT (Marcel), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la 36e D. I. le 14 novembre 1918 :

Depuis trois ans qu'il est au front, a donné toute satisfaction dans l'accomplissement de ses devoirs. A, du 16 septembre au 24 octobre, assuré la police du champ de bataille sur des routes fréquemment bombardées sans se soucier du danger.

ESCOT (Louis), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 36e D. I. le 14 novembre 1918 :

Très bon gendarme ayant près de trois ans de front, a concouru à la police du champ de bataille en des points souvent exposés, notamment du 16 septembre au 24 octobre 1918.

MOUREU (Jean), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la F. S. de gendarmerie attachée à l'armée britannique le 29 novembre 1919 :

Pendant les opérations d'offensive britannique, du 12 septembre au 22 octobre 1918, en particulier dans la région de Fresnoy-Ie-Grand et de Bohain, a montré beaucoup de courage et de sang-froid en accomplissant son service dans des circonstances difficiles et dangereuses.

CHARDON (Arthur), chef de brigade de 3e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la 167e D. I. le 23 novembre 1918 :

Sous-officier de plus de vingt ans de services, modèle de conscience et de devoir, à la prévôté depuis plus de trois ans consécutifs. A donné, en toutes circonstances, à ses subordonnés, l'exemple de la discipline et de la bonne humeur. Placé souvent dans des circonstances périlleuses et délicates, a rempli ses missions avec autant de tact que d'abnégation.

PIBOUTEAU (Léonard), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. du 35e C. A. le 4 décembre 1918 :

Très bon gendarme, actif, énergique, courageux, dévoué, qui s'est fait remarquer à Saint-Martin-aux-Bois (Oise), au cours des nombreux bombardements de ce cantonnement du 1er avril au 9 juin 1918, où il était chef de poste pour le service de la circulation; à Missy-sur-Aisne, en octobre et novembre, et au cours de l'avance vers Rocroi, sur des points soumis aux obus ennemis.

GUILHEM (Marius), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade) le 7 décembre 1918 :

Le 17 octobre 1918, est entré dans le village de Saint-Souplet encore en partie occupé par l'ennemi et violemment bombardé, pour rechercher des habitants qui n'avaient pu s'enfuir, les a découverts et a pris les mesures nécessaires pour assurer leur ravitaillement et leur évacuation. A fait preuve,

dans 1'accomplissement de sa mission, d'une grande bravoure.

CLAVERIE (Urbain), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade), le 7 décembre 1918 :

Le 17 octobre 1918, est entré dans le village de Saint-Souplet encore en partie occupé par l'ennemi et violemment bombardé, pour rechercher des habitants qui n'avaient pu s enfuir, les a découverts et a pris les mesures nécessaires pour assurer leur ravitaillement et leur évacuation. A fait preuve, dans 1'accomplissement de sa mission, d'une grande bravoure.

DIJEAU (Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade) le 7 décembre 1918 :

Le 4 octobre 1918, a fait preuve de courage et de sang-froid-en se rendant, malgré la proximité des lignes ennemies, à Magny-la-Fosse, pour s'assurer de la présence d'habitants. A accompli sa mission jusqu'au bout, restant toute la nuit sous le bombardement.

NAVAUD (Adrien-Aristide), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade), le 7 décembre 1918 :

Le 9 octobre 1918, accompagnant le prévôt du corps canadien dans le village de Maretz. a fait preuve de courage et de dévouement pour mettre à l'abri du bombardement des habitants qui venaient d'être réunis à la mairie. Excellent gendarme qui s'est déjà signalé au cours des événements de mars 1918, lors de l'évacuation de Guerrieu.

MOULIN (Clément), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade), le 7 décembre 1918 :

Du 9 au 22 octobre 1918, dans la ville récupérée de Bohain, soumise au bombardement, a montré beaucoup de courage et de dévouement dans l'exécution du service d'ordre. Le 11 octobre, s'est porté, sous le feu de l'ennemi, au secours d'un soldat américain, blessé par des éclats d'obus.

CLAUDEL (Maxime), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la mission militaire française attachée à l'A. B. (ordre de la brigade) le 7 décembre 1918 :

Pendant les opérations du 12 septembre au 22 octobre 1918, s'est dépensé sans compter, malgré le danger occasionné par les bombardements et a fait rendre le maximum au personnel placé sous ses ordres.

BOUDÉ (Arnaud-Louis), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 35e D. I. le 15 décembre 1918 :

Aux armées depuis le début des hostilités. Par son entrain, sa manière de servir et de dévouement, il a été un exemple dans le détachement. A eu à assurer son service dans de nombreuses localités bombardées et, employé notamment en septembre au service de la circulation sur les ponts de la Somme bombardés chaque nuit par avions et spécialement visés, y a fait preuve de beaucoup de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

courage, et de sang-froid.

SAINT-PAUL (Jean-François-Charles), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 35e D. I. le 15 décembre 1918 :

A toujours été un modèle accompli de discipline, de dévouement et de devoir. Chargé d'un service de circulation dans les localités de la .zone de combat fréquemment bombardées, a fait preuve de sang-froid et de courage et s'est donné en exemple dans des circonstances critiques et périlleuses.

LAGORS (Pierre-Jean-Marie), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. de la 157e D. I. le 17 décembre 1918 :

S'est particulièrement distingué au cours de la bataille de l'Aisne en assurant la police du champ de bataille sous de fréquents bombardements.

1919

LACABE-PLASTEIG, colonel, chef de la 18e légion de gendarmerie, cité à l'ordre du C. A. (ordre général n° 68, du 3 mars 1919) :

Actuellement prévôt du G. A. F., a été successivement prévôt d'un groupe de division de réserve, puis de la Ire, de la VIIIe armée, du détachement d'armée de Belgique et de la Ve armée. A pris part avec ces grandes unités à toutes les opérations de 1914 à 1918.
S'est particulièrement distingué à Dunkerque, en 1916, où il a, au cours de bombardements, porté secours aux habitants ensevelis sous les décombres de leurs maisons, et pendant l'offensive de 1918, où, chargé d'assurer la liberté des ponts de la Marne, il a maintenu l'ordre sous de violents bombardements, grâce à son énergie et à son sang-froid.

BLAYE (Louis-Albert), chef d'escadron, prévôt du 21e corps d'armée (chef d'escadron à la suite de la 18e légion), cité à l'ordre de la 4e armée le 1er mars 1919 :

Prévôt du corps d'armée depuis trente-trois mois. A toujours été sur la brèche dans tous les combats livrés par le C. A. pendant cette période. A notamment assuré personnellement, avec un zèle et une bravoure incontestables, la police de la circulation de jour et de nuit pendant l'offensive de Champagne, dont la nécessité dans un terrain bouleversé dépendait des possibilités de ravitaillement sur des pistes tracées au fur et à mesure de l'avance sous le feu de l'artillerie ennemie.

BEUGNOT (Jules-Joseph), capitaine, commandant l'arrondissement de Rochefort, cité à l'ordre de la 165e D. I. le 15 janvier 1919 :

A rempli les fonctions de prévôt de la 165e D. I. de décembre 1916 à 1917 et s'en est parfaitement acquitté, en toutes circonstances, s'est particulièrement signalé par son dévouement et son courage au cours des attaques d'avril-mai 1917. Sur l'Aisne, en assurant le service d'ordre dans une zone violemment bombardée (Gernicourt, Bouffigneux).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CAUTEROU (Jean), sous-lieutenant, commandant l'arrondissement de Sabres (Landes), cité à l'ordre du régiment le 23 février 1919 :

Dès son arrivée aux armées, s'est fait remarquer par son zèle, son activité et son abnégation pendant les violents bombardements par avions de ses cantonnements dans l'Oise pendant la période de mai-septembre 1918.

LAMOTHE (Germain), sous-lieutenant, commandant l'arrondissement. de Sabres (Landes), cité à l'ordre de la mission militaire française près l'armée américaine le 30 avril 1919 :

A fait preuve de bravoure à Charleroi, en août 1914, puis à Montgenain, en mai 1918, en accomplissant des missions périlleuses sous de violents bombardements. A été commotionné par explosion d'obus.
Dans une division américaine, s'est de nouveau signalé par son sang-froid au cours des combats en Argonne, en octobre et novembre 1918.

VILON (Joseph), chef de brigade de 2e classe. 18e légion, cité à l'ordre du Q. G. du 7e corps d'armée le 2 janvier 1919 :

Au front pendant vingt et un mois, a toujours fait preuve d'endurance, de courage et d'entrain, en particulier en assurant à diverses reprises un service de circulation et de ravitaillement dans des postes fréquemment bombardés.

CASTAGNET (Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de l'état-major de la IIe armée le 31 janvier 1919 :

Gendarme courageux qui s'est dépensé sans compter au cours de la campagne. A fait, sur sa demande, un séjour de huit mois à Verdun, à une époque où la ville était journellement et violemment bombardée. N'a pas hésité, au cours des plus violents bombardements, notamment les 7 septembre et 12 décembre 1916, à se porter spontanément au secours des blessés.

LAFFARGUE, chef de brigade de 1re classe, 18 légion, cité à l'ordre du Q. G. du 2e corps d'armée colonial le 25 février 1919 :

Aux armées depuis 1916. A assuré le service d'ordre et de police du champ de bataille pendant les périodes : sur la Somme (octobre 1916), dans l'Aisne (avril 1917), sous Verdun (octobre et novembre 1917) A fait preuve, sous les bombardements les plus intenses, d'un beau courage et d'une froide énergie

LATERRADE (Charles-Vincent-Jérôme), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre de la brigade des troupes françaises de Corfou le 24 mai 1919 :

Excellent chef de brigade, d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve. En Orient depuis le 28 juin 1917, s'est toujours montré actif et courageux, jusqu'au péril de sa vie, dans la poursuite et l'arrestation de nombreux malfaiteurs très dangereux, qui se livraient au pillage des établissements

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

militaires et terrorisaient la population dans la région de Corfou.

PÉNETTE, chef d'escadron commandant la compagnie de la Gironde, cité à l'ordre du Q. G. du 3e C. A. le 16 juin 1919 :

A commandé pendant deux ans et demi la gendarmerie du 3e C. A., avec le plus entier dévouement. A fait preuve, en maintes occasions, de courage et de sang-froid en dirigeant personnellement, dans des circonstances difficiles et en particulier pendant la période du 9 juillet au 5 août 1918, le service de la circulation, sur des routes soumises au bombardement.

PONSEAU (Baptiste), chef de brigade de 3e classe, 18e légion, détaché comme adjudant-chef au 3e bataillon d'Afrique, cité à l'ordre de l'armée le 19 juin 1919 :

Chef de section modèle de bravoure. Venu volontairement dans une unité combattante. Tombé glorieusement le 10 mai 1916 à Verdun, cote 304, alors qu'il traversait un violent tir de barrage pour accomplir plus rapidement la mission qui lui était confiée.

BRAU (Pierre), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du 18e C. A. le 7 juillet 1919 :

Très bon gendarme. A été grièvement blessé le 4 mai 1917, en assurant la garde d'un convoi de prisonniers.

CAZER (Louis), chef d'escadron commandant la compagnie des Basses-Pyrénées, cité à l'ordre du 13e corps d'armée le 20 août 1919 :

A fait toute la campagne et a toujours dirigé son service avec fermeté, tact et sang-froid. S'est signalé particulièrement pendant la période d'offensive d'octobre à novembre 1918 en assurant le maintien de l'ordre sur les ponts de la Retourne et de l'Aisne soumis à de violents bombardements.

MOREAU (Albert), chef de brigade de 4e classe, 18e légion, cité à l'ordre du régiment le 14 octobre 1919 :

Excellent chef de brigade, courageux et dévoué. Est resté jusqu'en février 1918 dans les secteurs de la zone de l'avant, notamment dans le secteur d'Armentières, où pendant seize mois, son détachement ayant été soumis à de nombreux bombardements, il s'est fait remarquer par sa belle conduite, son énergie et sa bravoure.

POMMIER (Félix), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre du C. A. hellénique le 10 juillet 1919 :

Pendant l'entrée des brigands turcs dans la ville d'Aïdin, il a concentré dans l'école française 5.000 à peu près d'habitants, et, ayant hissé le drapeau français, il réussit à en éloigner les massacreurs bassibouzoucs et à sauver la vie de ces 5.000 innocents, qui, assurément, auraient été massacrés. (Croix de guerre de 3e classe.)
Une médaille d'honneur en vermeil a été accordée à ce militaire, par décret du 27 octobre 1919.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 6 mai 1919, le maréchal de France, commandant en chef des armées de l'Est, a conféré la médaille militaire aux militaires ci-après nommés :

ESPY (Joseph), maréchal des logis (active), de la 18e légion de gendarmerie, prévôté de la 36e division :

Serviteur modeste, courageux et dévoué. A été tué au cours d'un bombardement dans l'accomplissement scrupuleux de son service. (A été cité.)

NOGUÈS (Jean-Pierre), matricule 510 (active), chef de brigade de 3e classe à cheval, de la 18e légion de gendarmerie, prévôté de la 68e division d'infanterie :

Excellent sous-officier, a toujours eu une attitude exemplaire pendant les sept mois de séjour de la division dans le secteur de Verdun. Tué le 27 janvier 1917 par une bombe d'avion ennemie tombée sur la gare de ravitaillement où il assurait le service d'ordre. (A été cité.)

DUBROCA (Joseph), gendarme à pied, de la 18e légion de gendarmerie (compagnie des Landes) (active) :

Le 21 avril 1918, à Daours (Somme), ayant reçu l'ordre d'aller constater s'il y avait eu des victimes après un bombardement parmi la population civile et les militaires, a tenu à accomplir sa mission jusqu'au bout, malgré la reprise violente du bombardement. A été tué par un obus. Très bon gendarme qui a toujours rempli consciencieusement ses devoirs. (A été cité.)

CADÈNE (Joseph-Camille), matricule 1074 (active), gendarme à cheval, de la 18e légion de gendarmerie, prévôté de la division de marche du Maroc :

A fait preuve d'un mépris absolu du danger en assurant d'une façon parfaite un service de police dans un secteur soumis continuellement au tir de l'artillerie ennemie et au bombardement par avions avec émissions de gaz. Blessé mortellement à son poste, le 23 août 1917. (A été cité.)

VANCOELLIÉ (Joseph-Victor), matricule 1824 (active), gendarme à la 18e légion de gendarmerie (compagnie de la Gironde) :

Excellent gendarme, qui s'est toujours distingué dans les postes périlleux où il fut placé. Le 12 juin 1918, de service dans une ville bombardée, à proximité du front, a vaillamment accompli sa mission sous un bombardement intense, donnant un bel exemple de courage et de dévouement. A été tué, victime de son devoir. (A été cité.) (Ordre général n° 119, D. P.)

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Citations à l'Ordre du Régiment.

(*Ordre n° 23569/D du **6 mai 1920***.)

BARRAU (Jean), gendarme, des brigades de Bagnères-de-Bigorre, détaché à la prévôté de la 68e division d'infanterie :

Gendarme dévoué. A la prévôté d'une division d'infanterie depuis août 1914, a fait courageusement son devoir dans les circonstances périlleuses où il s'est trouvé. S'est particulièrement distingué à Verdun en 1916 et au Chemin-des-Dames en 1917.

PÉRICHON (Joseph), gendarme, de la brigade de Biganos, détaché à la prévôté de la 68e division d'infanterie :

Gendarme courageux et dévoué, qui s'est toujours fait remarquer par son zèle et son mépris du danger. S'est particulièrement distingué à Verdun en 1916 et au Chemin-des-Dames en 1917.

GALEY (Jean), gendarme, de la brigade de Saint-Vivien, détaché à la prévôté de la 68e division d'infanterie :

Brave gendarme ; affecté à la prévôté d'une division depuis août 1914, y a toujours fait preuve de courage et de dévouement. S'est particulièrement distingué à Verdun en 1916 et à Reims en 1918.

PILLE (Alfred), gendarme, de la brigade de Jurzac, détaché à la prévôté de la 157e division d'infanterie :

Brave gendarme qui s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid à Reims en 1915 et sur l'Aisne en 1918.

MAGNE (Gaston-Marie), gendarme, de la brigade de Tarbes, détaché à la prévôté de la 4e division australienne :

Très bon gendarme, qui a toujours fait preuve de courage et de sang-froid. S'est particulièrement distingué à Albert en 1917 et à Péronne en 1918.

EYHERAMONO (Michel), gendarme, de la brigade de Castets, détaché à la prévôté de la 72e division d'infanterie :

Bon gendarme, qui a fait preuve en toutes circonstances de sang-froid de courage. S'est particulièrement distingué à Bras, en février 1916.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TREUIL (Antonin-Étienne), gendarme, de la brigade de Saint-Symphorien, détaché à la prévôté de la 36e division d'infanterie :

Gendarme courageux et dévoué, qui s'est toujours fait remarquer par son zèle et son entrain. S'est particulièrement distingué en mars 1918 à Reims où il a été blessé.

CAUSSÉ (Jean), gendarme, de la brigade de Créon, détaché à la prévôté de la 34e division d'infanterie :

Gendarme dévoué. Attaché à la prévôté d'une division d'infanterie, y a toujours fait preuve de courage et de sang-froid. S'est particulièrement distingué à Verdun en 1915 et en Champagne en 1917.

AUGEREAU (Louis-Jules), gendarme, de la brigade d'Ars-en-Ré, détaché à la prévôté de la 154e division d'infanterie :

Bon gendarme, qui s'est toujours acquitté avec zèle et dévouement des missions qui lui ont été confiées. A été blessé à Verdun le 26 mai 1916.

LATUTE (Pierre), gendarme, de la brigade de Nay, détaché à la prévôté de la 35e division d'infanterie :

Gendarme courageux et dévoué. Affecté à la prévôté d'une division, s'y est toujours fait remarquer par son sang-froid et son mépris du danger. S'est particulièrement distingué à Verdun en 1916 et à Craonne en 1917.

BROUHARD (Joseph-Siméon), gendarme, de la brigade de Saujon, détaché à la prévôté de l'armée d'Orient (force publique de Salonique), est cité à l'ordre de la prévôté, le 31 août 1918, par le lieutenant-colonel LANG, grand prévôt de l'A. O. :

A, au cours d'une explosion provoquée par la chute de plusieurs caisses de grenades tombées d'un wagon en gare de Salonique, fait preuve de courage et d'intelligente initiative en consolidant d'autres caisses qui menaçaient de tomber, évitant de nouvelles explosions et limitant ainsi le nombre des victimes.

Ancestramil

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Liste nominative des prévôtaux cités individuellement à l'Ordre

D'une Prévôtés aux armées	Du Régiment ou équivalent	De la Brigade	De la Division	Du Corps d'armée	De l'Armée
MEYNIÉ, chef de brigade de 4e classe. **IBAR**, gendarme. **JAVELOT**, gendarme. **BRUNOT**, gendarme. **SALLABERRY**, gendarme. **MOUREU**, gendarme. **BROUHARD**, gendarme.	**GENTIEU**, gendarme. **PELUCHON**, gendarme. **RIBAUT**, gendarme. M. **CHEDAL-BORNU**, chef d'escadron. M. **KRAFFT**, lieutenant. M. **PORCHERON**, lieutenant. **CABASTON**, gendarme. **GRELLETY**, gendarme. **PAPY**, gendarme. **MONEROL**, gendarme. **DESBARATS**, chef de brigade de 4e classe. **CHABOT**, gendarme. **HALLIER**, gendarme. **TAUZIAS**, chef de brigade de 4e classe. **FOURCADE**, gendarme. **PEYNAUD**, gendarme. **ROUCHEREAU**, gendarme. **DUPHIL**, gendarme. **ESCOT**, gendarme. **PIBOUTEAU**, gendarme. **BOUDÉ**, gendarme. **SAINT-PAUL**, gendarme. **LAGORS**, gendarme. **LAJOUS**, gendarme. **MICHELET**, gendarme. **DUSSAU**, gendarme. M. **CAUTEROU**, sous-lieutenant. **VILON**, chef de brigade de 4e classe.	**DUSSEAU**, chef de brigade de 4e classe. **POYER**, gendarme. **LARROQUE**, gendarme. **GUILHEM**, gendarme. **CLAVERIE**, gendarme. **DUFAU**, gendarme. **NAVAUD**, gendarme. **MOULIN**, gendarme. **CLAUDEL**, chef de brigade de 4e classe. M. **LAMOTHE**, sous-lieutenant. **LATERRADE**, chef de brigade de 4e classe.	**GROS**, gendarme. **PLANTEY**, gendarme. **FORGUE**, gendarme. **GAUMY** ; gendarme. **LAVERGNE**, gendarme. **CASTÉRAN**, gendarme. M. **LASSERRE**, capitaine. M. **NANTEUIL**, capitaine. M. **GAY**, capitaine. M. **DEPREZ**, capitaine. **GERGOUIL**, gendarme. **ESTOUP**, gendarme. **LARBUT**, gendarme. **CHARDON**, chef de brigade de 3e classe. **SANSOT-LAFARGUE**, chef de brigade de 4e classe. M. **BEUGNOT**, capitaine.	M. **AUDIBERT**, capitaine. **REY**, gendarme. M. **LACABE-PLASTEIG**, colonel. **BRAU**, gendarme. M. **CAZER**, chef d'escadron. **POMMIER**, gendarme.	M. **BLAYE**, chef d'escadron. **PONSEAU**, chef de brigade de 3e classe.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 18e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1920

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Archives Nationales

D'une Prévôtés aux armées	Du Régiment ou équivalent	De la Brigade	De la Division	Du Corps d'armée	De l'Armée
	CASTAGNET, gendarme. **LAFFARGUE**, chef de brigade de 4e classe. M. **PÉNETTE**, chef d'escadron. **MOREAU**, chef de brigade de 4e classe. **BARRAU**, gendarme. **PÉRICHON**, gendarme. **GALEY**, gendarme. **PILLE**, gendarme. **MAGNÉ**, gendarme. **EYHERAMONO**, gendarme. **TREUIL**, gendarme. **CAUSSÉ**, gendarme. **AUGEREAU**, gendarme. **LATUTE**, gendarme..				

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

ÉTAT NOMINATIF des militaires de la Légion tués ou morts des suites de blessures ou de maladies aux armées.

Noms	Grades et armes	Résidence	Formation prévôtale	Date du décès
DUBROCA (Joseph)	Gend. à pied	**Mugron (Landes).**	Force spéc. de gend. aux armées britannique.	Tué **à Daours (Somme)**, par éclat d'obus, **le 21 avril 1918**.
DUFAU (Pierre)	Gen. à pied	**St-Vincent-de-Tyrosse (Landes).**	131e D. I.	Décédé **le 15 septembre 1918**, à l'H. O. E. 8/2 776 (Broncho-pneumonie).
DAVID (Henri)	Gen. à cheval	**Pellegrue (Gironde).**	Prévôté Armée d'Orient.	Décédé **le 2 novembre 1918**, à l'hôpital de **Florina (Grèce)**. (Grippe et congestion pulmonaire).
PASCAL (Jacques)	Gen. à pied	**Bordeaux.**	Force spéc. de gend. aux armées britannique.	Décédé **le 3 novembre 1918, à Lille**. (Grippe épidémique).
OXOBY (Clément)	Gen. à pied	**St-Pée (B.-Pyrénées).**	Détach. gend. d'esc. du G. Q. G. et gares régulatrices.	Décédé **le 28 novembre 1918 à Connantre**. (Broncho-pneumonie grippale).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SERVICE DE LA LÉGION A L'INTÉRIEUR.

Avec des effectifs diminués par suite des prélèvements de la prévôté aux armées, les gendarmes restés dans les brigades recherchent les déserteurs et les insoumis, surveillent la circulation, assurent la garde de la frontière espagnole et font respecter les lois et les règlements de plus en plus nombreux par suite de la durée de la guerre.
574 déserteurs et 45 insoumis sont arrêtés du 1er mai 1918 au 1er mai 1919.

Le gendarme LALANNE (Pierre-Ulysse), 18e légion, est cité à l'ordre de la légion le 11 mai 1918 :

Pour avoir fait preuve de courage, de décision et d'énergie en arrêtant au péril de sa vie un déserteur réputé très dangereux, après une course mouvementée sur les toits de divers immeubles.

Le gendarme RIVIÈRE (Pierre), 18e légion, est cité à l'ordre de la légion le 3 juillet 1918 :

Le 9 juin 1918, lors d'un incendie de, forêts, a fait preuve de décision et d'intelligente initiative en signalant sa gravité au commandement et en dirigeant les divers secours accourus sur les lieux qui opéraient sans liaison; a réussi, grâce à son intervention, à éviter un véritable désastre.

Le chef de brigade de 4e classe BABINOT (Maëse Alexandre) et le gendarme CAZEAUX (Jacques), 18e légion, sont cités à l'ordre de la légion le 30 novembre 1918 :

Pour avoir, le 20 septembre 1918, fait preuve d'heureuse initiative en organisant rapidement les secours, ainsi que de dévouement et de courage, en travaillant sans trêve ni défaillance, et surtout dans un réel danger pendant douze heures consécutives, à combattre un violent incendie de pins qui s'était déclaré à proximité d'un village de quinze maisons et menaçait de, tourner à une véritable désastre.

MOULIN (Clément) et BEIGNAC (Bernard), gendarmes, 18e légion, cités à l'ordre de la légion le 2 juillet 1919 :

Le 4 juin 1919, au cours d'une grève à Bordeaux, ont fait preuve de courage, de sang-froid et d'énergique résolution en se jetant à cheval au milieu de manifestants armés dont deux étaient déjà blessés, évitant ainsi une plus grande effusion de sang.

BELLOT (Fernand), gendarme, 18e légion, cité à l'ordre de la légion le 6 octobre 1919 :

Le 16 septembre 1919, jour de foire à Surgères, a fait preuve d'une initiative audacieuse et de courage en se jetant à la tête d'un cheval emballé attelé à une voiture sans conducteur, qui parcourait une rue étroite de la localité, en réussissant à le maîtriser après avoir été traîné sur un

espace de vingt mètres, et en préservant ainsi d'accidents certains les personnes rassemblées en face des halles.

FOURNIER (Pierre), gendarme. 18e légion, cité à l'ordre de la légion le 6 octobre 1919 :

Le 20 septembre 1919, à 21 heures, s'est jeté résolument à la tête d'un cheval emballé dans une rue des plus fréquentées de Biarritz, a réussi à le maîtriser au prix d'un réel danger après avoir été traîné sur un parcours de quelques mètres et a empêché des accidents qui se seraient inévitablement produits sans sa courageuse intervention.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

TABLE DES MATIÈRES

Tableau indiquant les formations ne figurant pas
dans la première partie de l'historique et dans
lesquelles ont été affectés des militaires de la légion 57
Renseignements particuliers aux prévôtés
(d'après les journaux de marche communiqués) :
Prévôté de la 68e D. I. 59
Prévôté de la 131e D. I. 60
Citations obtenues par les officiers, sous-officiers et gendarmes appartenant
à des prévôtés dont les journaux de marche n'ont pas été communiqués. 62
Liste nominative des prévôtaux cités individuellement à l'ordre. 76
État nominatif des militaires de la légion tués
ou morts des suites de blessures ou de maladies aux armées. 78
Service de la légion à l'intérieur. 79

Ancestramil